



SESSION DU COMITÉ CENTRAL
DU FLN FIN JANVIER

Belkhadem face à ses opposants

P. 5

FAUTE D'ALLIANCES

Des situations de blocage dans les nouvelles APC

P. 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1740 | Jeudi 6 décembre 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CRIME CRAPULEUX À CHLEF

Un jeune de 20 ans assassiné par six assaillants

P. 24

EGYPTE : LA CONTRE-RÉVOLUTION ?



P. 3



UNE ENQUÊTE INTERNATIONALE LA PLACE
À LA 179E PLACE SUR 221 GRANDES VILLES

Il ne fait pas bon vivre à Alger !

P. 4



DEUX MILLIONS D'APPELS SUR
LE « 10 55 » RECENSÉS PAR LA
GENDARMERIE NATIONALE

696 criminels arrêtés

P. 4

AU NORD DE JIJEL

Sauvetage d'un ressortissant grec par les unités des forces navales

P. 5



72

millions de dollars USD sont nécessaires pour reloger les déplacés somaliens, a indiqué un communiqué du Haut Commissariat de l'Onu pour les réfugiés (HCR).

3.600

litres de carburant ont été saisis par les douaniers depuis le début du mois à travers le sud-ouest du pays.

70.000

plants d'ornement viennent d'être mis en terre, dans le cadre de la campagne de reboisement 2012-2013, dans plusieurs localités de la wilaya de Sétif.

«Sécurité juridique» thème de la 4e convention des juristes de la Méditerranée

La quatrième convention des juristes de la Méditerranée sur le thème de la "Sécurité juridique" sera organisée par le Centre de recherche juridique et judiciaire, en partenariat avec la Fondation pour le droit continental, les 9 et 10 décembre à Alger, a annoncé le ministère de la Justice dans un communiqué. Des spécialistes du droit, notamment des magistrats, des avocats, des huissiers de justice, des médiateurs et ceux en charge des questions juridiques des pays de la Méditerranée, prendront part à cette manifestation scientifique. Cette rencontre a pour objectif de débattre de la portée des principes constitutionnels qui doivent être respectés dans le processus d'élaboration de la législation et de la réglementation, en vue de garantir les normes juridiques et ainsi consacrer la sécurité juridique des citoyens et des institutions dans l'Etat de droit, les risques juridiques dans certains domaines particuliers tels que la propriété immobilière et intellectuelle, les paiements, le titrement, les concessions, le droit pénal des affaires et les entreprises.



Le prélèvement et la greffe d'organes plus une question de fatwa ?



Le prélèvement et la greffe d'organes sur des humains "a aujourd'hui dépassé le stade de la fatwa" (avis religieux), a affirmé le vice-doyen de la Faculté de la charia et de l'économie de l'Université des sciences islamiques Emir Abdelkader de Constantine. Le Dr Samir Djabballah a précisé que la progression des greffes d'organes, "maintenant une réalité en Algérie", reste tributaire du libre arbitre du donneur et de sa conviction quant au bien-fondé de son acte. Le recteur de l'université Emir Abdelkader, le Pr Abdallah Boukhalkhal, a souligné, pour sa part, qu'il faut, néanmoins, faire admettre au citoyen la position favorable de la Charia et cela exige, selon lui, une vaste opération de sensibilisation de la population. S'adressant aux experts en droit, aux médecins et aux représentants, le Pr Kamel Ldraâ, a notamment mis l'accent, de son côté, sur "l'importance d'affermir cette technique médicale en Algérie".

La bande criminelle qui sévissait à Baraki sous les verrous

La population de Baraki peut être soulagée : la bande criminelle composée de dix-huit personnes et qui sévissait à Baraki et ses environs vient d'être mise hors d'état de nuire par les éléments de la Sûreté de la wilaya d'Alger. La majorité des individus arrêtés, dont une femme divorcée âgée de 20 ans, sont des repris de justice, âgés entre 20 et 56 ans, a indiqué la DGSN via un communiqué. Cette opération s'est soldée par l'arrestation des principaux criminels activant au niveau de la commune des Eucalyptus, après la perquisition de 27 logements et la récupération de 25 cocktails Molotov, 50 litres d'essence, une bombe à gaz de grand calibre, 25 signaux lumineux et des armes blanches, dont 5 épées, des poignards de grand calibre et une faucille. Plusieurs objets volés ont été récupérés (9 téléphones portables), outre la saisie d'une quantité de drogue et de psychotropes (84 comprimés et 303 grammes de cannabis). Le procureur de la République a ordonné le placement sous mandat de dépôt de ces individus à l'établissement de rééducation d'El-Harrach.



Un petit garçon porté disparu est retrouvé grâce à son chien

Le petit Peyton Myrick, deux ans, avait soudainement disparu lors d'une promenade avec son grand-père. Après des heures de recherches, le gamin a finalement été retrouvé sain et sauf grâce à son chien.

Ernest Myrick est sorti chercher un sapin de Noël avec son petit-fils de 2 ans, lorsque tout à coup, le petit garçon est devenu introuvable. Il en allait de même pour le chien de la famille. Ce mercredi soir-là, Peyton Myrick, le petit garçon, a disparu pendant près de quatre heures. Le grand-père a expliqué à NBC News lui avoir tourné le dos moins d'une minute à peine pour regonfler les pneus de son tracteur avec lequel ils allaient faire un petit tour de la propriété pour trouver le fameux sapin, et le gamin avait disparu. Lorsqu'il s'est retourné, ni son petit-fils ni son chien, qui aime suivre le petit garçon partout où il va, n'étaient encore là.

La maman du petit garçon a alors craint le pire. "On pense toujours que ça n'arrive qu'aux autres et on n'est pas préparé à ce que cela nous arrive à nous. Cela fait horriblement peur", a-t-elle raconté.

Le père a immédiatement été averti et est arrivé sur les lieux très rapidement, et les recherches pour retrouver le petit Peyton ont alors commencé. Le grand-père avait déjà pris le soin en vain de fouiller chaque recoin du domaine forestier à bord de son tracteur. La famille a également prévenu les autorités qui ont lancé des chiens pisteurs, des agents de police, le voisinage et même un hélicoptère. Ensemble, ils ont scruté les environs à la recherche d'un quelconque signe du petit disparu.

Un village de l'est de l'Inde interdit le portable aux femmes

Le conseil municipal d'un village de l'Etat de Bihar, dans l'est de l'Inde, a interdit aux femmes l'usage du téléphone portable estimant que cette pratique "dégradait l'atmosphère sociale" en favorisant les aventures amoureuses. Le conseil municipal de Sunderbari, dans une région à majorité musulmane, a assorti cette restriction d'une amende de 10.000 roupies (150 euros) pour toute jeune fille surprise en train de téléphoner dans la rue. Pour les femmes mariées, l'amende s'élève à 2.000 roupies (30 euros). Manuwar Alam, qui préside un comité récemment créé pour mettre en vigueur ces mesures, a expliqué que les aventures amoureuses et extra-conjugales se sont multipliées au cours des derniers mois. Alam cite six cas de jeunes filles ou de femmes du village ayant déserté leur foyer au cours de cette période. "Même les femmes mariées quittent leurs maris pour rejoindre leurs amants. C'est une honte. Nous avons donc décidé d'agir fermement. Les téléphones portables dégradent l'atmosphère sociale", a-t-il expliqué. Des responsables locaux ont ouvert une enquête sur cette question, estimant que de telles interdictions vont à l'encontre des intérêts de la société. Des organisations féministes ont dénoncé une remise en cause de la liberté qui pourrait avoir comme conséquence de priver les femmes d'un moyen de se défendre en cas de problème ou d'avances inopportunes de la part d'hommes. "Je voudrais que chaque jeune fille reçoive un téléphone portable afin de pouvoir appeler un membre de sa famille en cas de problème", a commenté un militant de la cause des femmes.

D
I
X
I
T

Nouredine Bouterfa :

"L'accès à l'énergie est encore aujourd'hui un enjeu majeur et un préalable certain à un décollage économique. Nous sommes devant la nécessité d'impulser une dynamique économique pour aider à éradiquer la pauvreté (...). La dynamique économique exige un approvisionnement énergétique sûr et un dimensionnement conséquent de nos systèmes.

EGYPTE : RÉFÉRENDUM, SUR LA CONSTITUTION

Une nouvelle menace sur la paix

La révolution égyptienne est-elle toujours aussi vive ? Tout prête à le croire au regard de l'actualité brûlante de ce pays qui se cherche et recherche. Ainsi après le départ musclé et sanglant de Moubarak, Morsi semble aller vers la même sortie avec à sa charge moins de corruption ; Néanmoins le despotisme tant décrié contre son prédécesseur revient au devant de la scène égyptienne contre le nouveau locataire de Kasr El Ououba .

PAR DJAOUIDA ABBAS

En cause une nouvelle loi fondamentale que Morsi s'est taillée à la taille de « son fauteuil » en deux temps et trois mouvements.

L'initiative est osée de la part du président qui se proclame être celui des urnes et la protesta égyptienne est constante. Ils contestent la hâte avec laquelle a été ficelée ce projet de constitution, de sa prévalence de la mouvance de Hassan al-Bannâ et le référendum convoqué par Morsi et dans lequel il s'est arrogé les pleins pouvoirs d'Oum El Dounia le 22 novembre dernier. Mardi alors que la foule par milliers d'Égyptiens



Le spectre de la guerre civile plane sur l'Égypte

opposés au référendum et à ce nouveau projet de loi fondamentale a encerclé le palais présidentiel à Héliopolis. La pression était à son comble. Le président a vidé les lieux en catimini et la police anti émeutes s'est repliée. Certains manifestants se sont même rassemblés devant la résidence du président. Même manifestations du côté nord à Alexandrie et au centre dans les villes de Sohag et Minya. Pour sa part la place Tahrir au Caire, aussi mouvementée que grouillante était à son dixième jour de contestation. Elle a drainé une foule qui se comptait aussi par milliers. Selon les observateurs sur place, contrairement au palais présidentiel où se sont rassemblés les opposants du président, sur la place Tahrir ce sont les membres de la société civile qui se sont mobilisés. Les mouvements et partis de la société civile avaient déjà menacé de recourir à la grève

générale et à la désobéissance civile en cas de maintien du projet de la loi fondamentale. La rue gronde en Égypte et la tension est au bout de l'implosion. Aujourd'hui la patrie de Alaa al-Aswani est à nouveau menacée par la guerre civile. Le pays des pharaons est divisé en trois tonne de deux voix :

Le Front du salut national égyptien (FSN)

Il compte des partis et mouvements de la société civile opposés à la Déclaration constitutionnelle. Il a estimé que le référendum sur le projet de constitution était nul est non venu il a par ailleurs lancé un ultimatum en vigueur jusqu'à vendredi aux tenants du pouvoir et a appelé dans un communiqué rendu public lundi, à une dernière manifestation "de mise en garde" mardi à laquelle prendrait part "un million" de participants pour

exprimer le rejet de la Déclaration constitutionnelle par le peuple égyptien. L'autre voix tonitruante et pas influente en Égypte est celle du syndicat professionnel il est contre le référendum en faveur du boycottage. Pour lui il s'agit "d'une grande ingérence dans les affaires du pouvoir judiciaire et un déni de l'indépendance des magistrats et de l'immunité énoncée par la loi". La voix est claire pour son président Ahmed al-Zind. « Nous ne pardonnerons pas » aux juges qui superviseront le vote. Faut-il rappeler que Hamdeen Sabahi, Mohamed ElBaradei, Amr Moussa et Syed Badaoui, qui sont aussi des têtes marquantes de la protesta, sont étés par un procureur pour « conspiration avec des parties étrangères » et de « tentative de renversement du régime ». L'autre voix est celle des frères musulmans qui soutient Morsi

Les Frères musulmans : l'appui de Morsi

Le numéro un du Parti justice et liberté, la branche politique des Frères musulmans, Saad Al-Katani est convaincu que cette passera après le référendum sur la Constitution. Pour noyer le poisson, il s'est dit prêt à s'allier avec des partis laïques lors des prochains rendez-vous électoraux après l'adoption de la Constitution. Ce qui donne du poil de la bête au pouvoir central de camper sur ses positions et de maintenir le référendum sans savoir ou ira-t-il avec son entêtement. En attendant Oum Dounia bouge et gronde aux risques de dégâts collatéraux.

D.A

NORD-MALI : EN ATTENDANT LA DÉCISION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Bamako, MNLA et Ançar d'accord sur les principes

Alger mise toujours sur la solution négociée. Au Burkina-Faso, Bamako, le MNLA et Ançar-Eddine se sont entendus sur des principes. A Paris, le Président de la Cédéao plaide pour une intervention militaire « urgente », qui ne peut attendre « trois ou quatre mois ».

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, M. Abdelkader Messahel, a reçu, hier, à Alger le Haut représentant de l'Union africaine (UA) pour le Mali, Pierre Buyoya. Le ballet diplomatique continue pour « trouver » une solution « négociée » à la crise au Nord-Mali. Juste avant, mardi dernier, le gouvernement malien et les groupes armés Ansar Dine et MNLA, qui discutaient directement pour la première fois, se sont engagés mardi à Ouagadougou pour un « dialogue » basé sur le respect de l'intégrité territoriale du Mali et le rejet du « terrorisme », pour régler la crise dans le pays. Autour du président burkinabè Blaise Compaoré, médiateur pour la Cédéao, se sont retrouvés au Burkina Faso une délégation du gouvernement malien et des émissaires d'Ançar Eddine, l'un de ces groupes islamistes, et de la rébellion touareg du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA). Durant leur toute première rencontre à trois, Bamako et ces mouvements armés ont convenu « d'observer une cessation des hostilités » et « ont reconnu la nécessité de créer un cadre de dialogue intermalien inclusif », selon le communiqué final. Les « Principes » majeurs sur lesquels ils se sont entendus: « respect de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du Mali », « rejet de toute forme d'extrémisme et de terrorisme » et « respect des droits de l'Homme, de la dignité humaine, des libertés fondamentales et religieuses ». Le dialogue devrait se poursuivre dès lors que les acteurs de la crise au Mali se sont entendus sur les « principes ». Dans le même temps, Alassane Ouattara, chef de l'Etat ivoirien et président en exercice de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), a appelé depuis Paris où il a été reçu, mardi par le chef de l'Etat français, François Hollande,

à déployer « dans les meilleurs délais » une force africaine pour chasser les islamistes armés qui dominent seuls le nord du Mali depuis juin. Le président de la Cédéao a insisté sur le caractère urgent de l'opération militaire. « L'intervention militaire est indispensable et urgente. Si nous avons une résolution en décembre, nous espérons organiser cette intervention dans le premier trimestre », a-t-il déclaré à une radio française. Le nord du Mali est contrôlé par trois groupes islamistes armés, qui en ont évincé le MNLA avec lequel ils avaient mis en déroute l'armée malienne début 2012: Ansar Dine, mouvement essentiellement composé de Touareg maliens, et les jihadistes surtout étrangers d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) et du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao). Ansar Dine a fortement évolué récemment en prenant ses distances avec les « terroristes » et en annonçant renoncer à imposer la charia dans tout le Mali, il a exigé jusque-là de pouvoir la faire appliquer dans les zones sous son contrôle. Quant au MNLA, il a cessé officiellement de réclamer l'indépendance pour ne plus plaider que le droit à « l'autodétermination ». « L'autodétermination est quelque chose qui sera discuté autour de la table de négociations », a expliqué le chef des émissaires du MNLA, Mahamadou Djeri Maïga, après la rencontre de Ouagadougou. Les difficiles discussions qui s'annoncent sont très critiquées par certains acteurs politiques maliens, hostiles à tout compromis. Mais si elles aboutissent, l'intervention militaire africaine en cours de préparation devrait ne viser que les « terroristes » d'Aqmi et du Mujao, très présent dans cette partie du Mali. « Il faut bien sûr le dialogue politique mais une intervention militaire me paraît indispensable et dans les meilleurs délais », a lancé le président ivoirien Alassane Ouattara à l'issue de l'entretien avec le président français François Hollande. Il est à rappeler que les Nations unies doivent se prononcer les prochains jours sur cette intervention. Dans son dernier rapport le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon,

tout en jugeant que la force serait « sans doute nécessaire en dernier recours contre les plus extrémistes » des groupes armés, a averti des risques humanitaires et politiques. Les chefs d'Etat des 15 pays de la Cédéao ont, eux par contre, déjà adopté le 11 novembre

un plan de reconquête militaire du nord du Mali. Ils ont approuvé l'envoi d'une force internationale de 3 300 soldats pour une durée d'un an, pour lequel ils ont demandé le feu vert des Nations unies.

S. B

SOUS LA PLUME

Un dictateur en chasse un autre

PAR SORAYA HAKIM

Qui se souvient de l'emblématique Place Tahrir, berceau de la contestation en 2011, qui avait réussi à chasser un dictateur nommé Moubarak, aux commandes près de trente ans. La révolution du Nil, qui avait, contre vents et marées, emporté Moubarak, avait nourri l'espoir de voir une nouvelle Égypte, de nouveaux systèmes de gouvernement et de nouvelles méthodes de gestion, notamment en ce qui concerne la moralisation de la vie publique. Les Égyptiens débarrassés du titan ont voté un candidat pour des Frères musulmans comme premier président de l'Égypte. Mais le pays des Pharaons sous la présidence de Mohamed Morsi a un goût amer. Celui que l'on croyait sous la botte du Conseil suprême des armées a drôlé tout le monde en s'arrogant les pleins pouvoirs. Et même à travers la déclaration dans laquelle il affirme que c'est provisoire, il n'est pas arrivé à calmer la rue pour autant. L'opposition renoue avec la protesta sur

la mythique place Tahrir qui, avec un soupçon de superstition, espère à nouveau sortir vainqueur du bras de fer qui l'oppose au président. Un président qui n'est plus l'homme de la situation, un président qui a trahi, un président qui n'est pas mieux que son prédécesseur, un président qui a tout du dictateur. Aussi, la tension est montée et la rue se dresse contre le nouveau Pharaon. Le

pays connaît des rassemblements gigantesques contre le décret de la colère. En se mettant à dos une partie de la population, une autre révolution s'installerait, elle, aux cris de « Morsi dégage ». La nouvelle Constitution qui devra se faire dans les prochains jours islamisera, à coup sûr, le pays et ses lois et ne pourra pas faire l'objet de recours avec les « décrets Morsi »

car sous sa barbe se cache un Moubarak version islamiste. Mais c'est sans compter sur ceux qui en sont prêts à mourir pour leurs idéaux. Ils en ont fait la démonstration en février 2011, ils sont prêts à recommencer. Le spectre de la guerre civile n'est pas très loin. S.H.



Un président qui n'est plus l'homme de la situation, un président qui a trahi, un président qui n'est pas mieux que son prédécesseur, un président qui a tout du dictateur.



UNE ENQUÊTE INTERNATIONALE LA PLACE À LA 179E PLACE SUR 221 GRANDES VILLES

Il ne fait pas bon vivre à Alger!

Les pouvoirs publics ont eu beau redoubler d'efforts, et dépenser des sommes faramineuses dans le cadre des différents plans quinquennaux, le cadre de vie global du citoyen algérien ne s'améliore guère. Et pour cause...

PAR HOUDA BOUNAB

Le Cabinet de conseil en management, finances et ressources humaines Mercer Management Consulting a rendu public ce mardi le classement 2012 résultant de son étude qui compare chaque année la qualité de vie dans 221 grandes villes à travers les six continents. Vienne capitale de l'Autriche reste pour la 4ème fois consécutive la ville bénéficiant de la meilleure qualité de vie dans le monde, Bagdad se classe en queue de peloton, dévastée qu'elle a été par plus de dix ans de guerre et une occupation internationale.

Face à tout cela, hélas, l'Algérie éprouve les plus grandes difficultés à améliorer son classement et à quitter le peloton de queue. Selon cette enquête, en effet, Alger n'est pas une ville où il fait bon vivre. Elle gagne des places par rapport à l'année 2011, certes. Cependant, elle reste toujours épinglée en queue de classement à la 179e place sur 221 villes à travers le monde. Selon l'étude Mercer, Alger dépasse de peu La Havane classée 184e, Téhéran (188e) et Tripoli (196e). En revanche, elle est derrière Beyrouth (171e), le Caire (141e), Casablanca (122e), Rabat (114e) et Tunis (109e).

Mercer précise que ce classement est destiné aux responsables du personnel des multinationales ou des agences gouvernementales, qui peuvent l'utiliser pour évaluer la prime qui peut être offerte à un salarié expatrié, en compensation d'une perte de qualité de vie. Les indices comparatifs de qualité de vie entre une ville de référence et une ville d'accueil ainsi que de multiples comparaisons entre villes sont disponibles. L'enquête Mercer, un des leaders mondiaux du conseil en ressources humaines, en externalisation et en gestion des investissements avec plus de 25 000 clients dans le monde, est basée sur des appréciations et des évaluations détaillées de 39 éléments de qualité de



Beaucoup reste à faire à Alger pour améliorer la qualité de vie

vie, regroupées en dix catégories suivantes : L'Environnement politique et social qui veut dire stabilité politique, criminalité, application des lois... etc. L'étude se base également sur l'environnement économique, réglementations des taux de change, services bancaires. L'environnement socioculturel censure, atteinte aux libertés individuelles. Les Considérations médicales et sanitaires (fournitures et services médicaux, maladies infectieuses, traitement des eaux, élimination des déchets, pollution de l'air, etc.) Ecoles et éducation (niveau et disponibilité des écoles internationales...etc). Services publics et transport, mais aussi Infrastructure urbaine (électricité, eau, transports publics, encombrement de la circulation, etc.) Sans oublier les Loisirs (restaurants, théâtres, cinémas, sports et loisirs, etc.) Biens de consommation (disponibilité de la nourriture, des produits de consommation courante, voitures). Logement (Logement, appareils électroménagers, meubles, services de maintenance) Et enfin Environnement (climat, pollution, risques de catastrophes naturelles).

Une enquête similaire sur la cherté de la vie parue en juin 2007, avait déjà donné un résultat surréaliste pour Alger, qui avait progressé de 10 points par rapport à 2004 et qui s'était placée au 50e rang mondial des villes les plus chères de la planète. Casablanca était au 66e rang. Tunis est classée 120e. Le barème 2007 avait pris en compte plusieurs paramètres dont le coût du logement, des transports, de la nourriture, de l'habillement, des biens de consommation courante et des loisirs. Selon les explications de Mercer,

Alger est excessivement onéreuse en matière de location, de transports et d'immobilier, où les prix ont quintuplé en seulement deux ans. Les villes européennes occupent le haut du classement mondial pour la qualité de vie

Vienne arrive en tête du classement mondial. Zurich et Auckland arrivent respectivement en seconde et troisième position. Munich est 4e, suivie par Vancouver. En France, les deux villes classées sont Paris (29e) et Lyon (39e) alors que Dubaï, la première ville arabe, se classe à la 73e place. Au niveau mondial, les villes ayant la plus faible qualité de la vie sont Khartoum (Soudan, 217e); N'Djamena, (Tchad, 218e), Port-au-Prince, Haïti (219e), et Bangui, en République Centrafricaine (220e). Bagdad, en Irak, arrive au dernier rang.

Pour les infrastructures, Alger vient à la 192e place, loin derrière Paris (12e), Doha (102e), Tunis (103e), Rabat (139e). En tête du peloton figure Singapour, suivie respectivement de Frankfurt et Munich. Port au prince ferme la marche à la 221e place.

Il va de soit qu'en dépit des deux premiers plans quinquennaux et le troisième qui est en cours d'exécution, pour lesquels l'Algérie a déployé d'énormes moyens financiers et humains, les conditions de vie ne s'améliorent toujours pas, du moins pas à la cadence souhaitée par tous. Malgré les efforts fournis par le gouvernement algérien. La qualité de vie laisse toujours à désirer. Certes le métro et le tramway sont venus rendre d'insignes services en matière de circulation quotidienne des citoyens. Cependant, le problème du transport n'a toujours pas été

résolu. A titre de simple exemple, les chauffeurs de taxis font toujours régner leur diktat, dans la plus totale impunité, alors que les routes restent extrêmement encombrées, notamment durant les heures de pointe.

Si dans ces domaines, déjà, de graves insuffisances sont à relever au regard des embouteillages inextricables qui empoisonnent la vie de tout le monde, des chauffeurs de taxis qui continuent de faire la loi et des transporteurs en commun privés qui trimballent de vraies carcasses, foulent aux pieds le code de la route et multiplient les accidents, force est d'ajouter que des insuffisances encore plus graves et plus criantes sont à relever en ce qui concerne d'autres paramètres pris en considération dans l'établissement de ce classement. En ce qui concerne les infrastructures médicales et sociales, force est de relever, par exemple, que pratiquement aucun investissement de grande envergure n'a été réalisé depuis bon nombre d'années, aussi bien à Alger que dans le reste du pays. Il semble, d'ailleurs, que les responsables en charge de ce secteur, ainsi que tous les autres, n'en ont cure dès lors qu'ils jouissent de la capacité d'aller se faire soigner aux frais de la princesse dès qu'ils contractent le moindre bobo.

Pas mal de chemin à parcourir...

Ce n'est pas tout bien sur. L'environnement économique aussi laisse gravement à désirer, entre une bureaucratie sclérosée, une corruption endémique, une concurrence déloyale pratiquée par les barons des containers et des banques qui se comportent comme de vulgaires usuriers, force est de dire que les entreprises algériennes se meuvent dans l'univers le plus hostile qui soit, et que les choses ne sont pas prêtes de s'améliorer de si tôt.

Idem pour les espaces de loisirs et de culture. Ici, c'est quasiment le désert de Gobi. Ajouter à cela l'insécurité qui règne, et qui empêche tout citoyen normalement constitué de trainer encore dans la rue dès que les derniers rayons de soleil s'estompent.

Mais, là où le bât blesse le plus sérieusement, et où Alger n'a pratiquement aucune chance de redresser la balance en sa faveur, réside très certainement dans la crise du logement. A la cherté de la location, s'ajoute l'impossible accès à un appartement sans de solides connaissances très haut placées, ou bien un pot de vin extrêmement élevé.

H.B.

DEUX MILLIONS D'APPELS SUR LE « 10 55 » RECENSÉS PAR LA GENDARMERIE NATIONALE

39 000 interventions de sauvetage de citoyens et 696 criminels arrêtés

PAR SOFIANE ABI

Depuis la mise en route par la Gendarmerie nationale du numéro vert le « 10 55 », en 2011, plus de deux millions d'appels ont été reçus sur le « 10 55 » ayant permis l'intervention dans 39 000 cas en danger et l'arrestation de 696 criminels en flagrant délit, rapporte, hier, la Gendarmerie nationale, lors de la cérémonie de l'installation du nouveau Général du 1er CRGN de Blida.

Le numéro vert est devenu l'arme fatale pour la Gendarmerie nationale. Une arme de lutte contre les réseaux de trafic en tous genres, entre autres, de drogue, de véhicules, de faux billets et même une arme « moderne » de lutte contre le phénomène du terrorisme. En deux ans, la barre des 2 millions d'appels effectués par des citoyens en difficulté a déjà été dépassée explique la Gendarmerie nationale. Les citoyens collaborent de plus en plus avec les gendarmes pour lutter contre le crime organisé. Pour lutter contre ce phénomène, il a été mis à la disposition des Algériens, très soucieux de leur sécurité, un numéro vert, le « 10 55 ». Mieux, la mise en

service du « 10 55 » a permis également de déjouer plus de 1500 crimes sur le point d'être commis par leurs auteurs (menace contre les personnes et leurs biens). En effet, en l'espace d'un mois, les éléments de la Gendarmerie nationale sont intervenus avec succès dans plus de 39 000 affaires liées à des vols, agressions, trafic de drogue, tentatives d'assassinat, terrorisme et contrebande. La salle des opérations de la GN a également reçu plus de 120 000 appels de citoyens en difficulté sur les routes. La majorité de ces appels a été enregistrée lors des dernières intempéries qui ont touché plusieurs routes nationales et autres tronçons de 40 wilayas du pays. Des routes coupées, des chutes de neige et des accidents routiers ont fait que le « 10 55 » a été sollicité pour demander de l'aide. Depuis sa mise en service en février 2011, le numéro Vert de la Gendarmerie nationale a enregistré près de 2 millions d'appels. En une année, les gendarmes ont pu déjouer des crimes, apporter de l'aide, lutter contre le phénomène du terrorisme, arrêter des trafiquants de drogue et surtout démanteler plusieurs réseaux de délinquants. Parmi les affaires les plus importantes élucidées par la

brigade de la Gendarmerie nationale, celle d'Abou Hacène de Chlef. Il y a quelques mois, cinq fusils de chasse avaient été saisis dans la maison d'un particulier, située dans la commune de Boukadir. C'est à la suite de l'appel d'une dame que les gendarmes ont pu récupérer, lors d'une intervention surprise faite dans cette demeure, 5 fusils de chasse et des munitions, soigneusement dissimulés par le locataire de l'appartement de la dame. Une enquête a été ouverte par les gendarmes pour découvrir d'où provenaient ces armes et à qui elles étaient destinées. Par ailleurs, la wilaya de Blida a enregistré de nombreux appels sur le numéro vert « 10 55 ». Les Blidéens ont eu recours à ce numéro pour signaler des anomalies ou pour demander de l'aide aux gendarmes. Dans ce contexte, il est très intéressant de signaler qu'un réseau de malfaiteurs composé de neuf personnes, dont le chef de bande n'est autre qu'une jeune fille de 19 ans, a été démantelé grâce à un appel au « 10 55 » effectué par un citoyen. En effet, ce réseau est derrière plusieurs agressions commises sur l'axe routier Est-Ouest. Plusieurs automobilistes ont été victimes d'agressions, œuvres de ce groupe de malfai-

teurs, au niveau d'Oued El Jar, à Blida. Après chaque forfait, les agresseurs entreposaient leur « butin de guerre » à Oued El Jar, dans une maison de fortune appartenant à la jeune fille. C'est là que le groupe partageait les biens volés. Après avoir été informés de ces agressions, les gendarmes ont ouvert une enquête et localisé le refuge des malfaiteurs. Une perquisition de la maison a permis aux gendarmes d'arrêter les neuf personnes et de récupérer des objets volés tels que des téléphones portables, bijoux, argent et autres. Aujourd'hui, le numéro vert est une arme redoutable de lutte contre le crime organisé, d'autant que les citoyens coopèrent davantage avec les gendarmes. Les appels téléphoniques ne concernent pas que les délits et crimes à déjouer. Récemment, le véhicule d'un jeune conducteur est tombé en panne à une heure tardive au niveau de la commune de Chéraga. Il a eu le réflexe d'appeler le « 10 55 » pour demander de l'aide. Dix minutes après, une patrouille de la GN est venue à son secours. Le jeune homme a remercié les gendarmes pour leur aide, tout en saluant le « 10 55 » qui, faut-il le souligner, est devenu un outil pour la sécurité des Algériens. S.A.

FAUTE D'ALLIANCES

Des situations de blocage dans les nouvelles APC

La menace de blocage plane sur les nouvelles APC issues des locales du 29 novembre. Ce phénomène est devenu du reste familier des élections algériennes dont les résultats n'arrivent pas à dégager une majorité à même de légitimer l'acteur à qui devait échoir la responsabilité de gérer les communes pendant leur mandat de cinq ans.

PAR BELKACEM LAOUFI

Si d'aucuns incriminent le mode de scrutin consacré par la loi : la proportionnelle, en l'occurrence, laquelle favorise l'éclatement des voix entre les concurrents en lice, il n'en demeure pas moins qu'un autre élément est venu s'y ajouter : l'argent sale. Nombre de partis ont tiré du reste la sonnette d'alarme sur ce sujet. Le dernier en date, le Mouvement de la société pour la paix (MSP) de Bouguerra Soltani, a diffusé mardi un communiqué dans lequel il relevait que «plus de 1100 communes attendent encore l'aboutissement des négociations qui font objet de marchandage et de l'intrusion de l'argent politique pour enchaîner, avec l'achat des consciences, un nouvel épisode du feuilleton de la fraude». Le MSP se dit du reste craindre un «blocage général» au vu de la difficulté enregistrée sur



le terrain de constituer des alliances en vue d'élire les présidents d'APC. Une situation de blocage est déjà apparue selon le MSP et ce, avant même que les élus locaux ne prennent leurs fonctions. La loi organique n°12-01 du 12 janvier 2012 relative au régime électoral, en son article 80, stipule : «Dans les quinze (15) jours qui suivent la proclama-

tion des résultats des élections, l'assemblée populaire communale élit son président parmi ses membres pour le mandat électoral».

«Le candidat à l'élection du président de l'assemblée populaire communale est présenté sur la liste ayant obtenu la majorité absolue des sièges. Si aucune liste n'a obtenu

la majorité absolue des sièges, poursuit le texte de loi, les listes ayant obtenu 35 % au moins des sièges peuvent présenter un candidat. Si aucune liste n'a obtenu 35% au moins des sièges, toutes les listes peuvent présenter un candidat. L'élection a lieu à bulletin secret, est déclaré président de l'Assemblée populaire communale, le candidat ayant obtenu la majorité absolue des voix. Si aucun des candidats classés premier et deuxième n'a obtenu la majorité absolue des voix, un deuxième tour est organisé dans les quarante-huit (48) heures qui suivent et est déclaré élu le candidat ayant obtenu la majorité des voix. En cas d'égalité des voix, est déclaré élu le candidat le plus jeune». Au regard de la loi, l'élection du président de l'APC devrait intervenir au plus tard le 16 décembre prochain. Déjà on estime au vu de l'atomisation des voix que la composante des APC est «hétérogène». Le président de l'instance nationale chargée des élections du MSP, Redouane Benatallah, cité par l'APS a estimé qu'un «vide juridique» risquait de survenir dans le cas où un parti remporterait 35% des voix en l'absence d'alliances. Redouane Benatallah craint de voir le poste de président d'APC remporté par la minorité et ce sans l'aval de la majorité puisque la loi électorale permet dans le cas où aucune liste n'a obtenu 35% au moins des sièges, à toutes les listes de présenter un candidat. Ce scénario s'il vient à se concrétiser sur le terrain sera de nature estime-t-on à consacrer la divergence entre les membres de l'assemblée, ce qui ouvrira la voie à l'entrave des projets locaux, estime-t-on encore.

B.L.

SESSION DU COMITÉ CENTRAL DU FLN FIN JANVIER

Belkhadem face à ses opposants

PAR KAMAL HAMED

La prochaine session ordinaire du comité central (CC) du FLN aura lieu vers la fin du mois de janvier prochain. C'est en effet ce que vient de décider le bureau politique (BP) lors de sa réunion lundi dernier. Mais le BP n'a pas encore arrêté de date fixe pour cette session de la plus haute instance du parti entre deux congrès, ni son ordre du jour. Car pour l'instant l'heure, comme cela a été spécifié dans le communiqué ayant sanctionné cette réunion du BP, le parti est essentiellement focalisé sur la question des alliances au sein des assemblées locales (APC et APW). Une question qui donne beaucoup de soucis à la direction politique du parti car ce dernier est, faute de majorité absolue dans ces assemblées locales, contraint de contracter des alliances avec d'autres partis pour espérer raffer la présidence d'un maximum d'APC et d'APW. Mais une fois cette question réglée dans les tous prochains jours, le FLN va s'atteler aussi à préparer les élections pour le renouvelle-

ment partiel des membres du Conseil de la nation. Ce vote, qui aura lieu le 29 décembre prochain, revêt une importance particulière pour l'ex parti unique qui jouera alors sa place de parti majoritaire à la chambre haute du Parlement. ET les résultats de cette élection, au cas notamment où ils seraient négatifs, ne manqueraient pas d'avoir moult incidences directes sur la prochaine session du CC. Car le secrétaire général du FLN, Abdelaziz Belkhadem sera attendu de pied ferme par ses détracteurs qui lui demanderont alors des comptes. La session du comité central sera houleuse et d'ores et déjà d'aucuns prédisent la répétition du même scénario que celui de la précédente session ordinaire, celle qui s'est tenue au mois de juin dernier. Lors de cette session, pour rappel, le FLN s'est donné en spectacle à sidi Fredj, à l'hôtel Erriadh plus précisément. Des bagarres ont en effet éclaté entre les pros et les anti Belkhadem. Une situation qui a bloqué l'entame des travaux, laissant la place à des tractations de coulisses. Des tractations qui

n'ont pas abouti puisque les opposants à Belkhadem, qui ont occupé la salle des conférences, exigeaient la démission du secrétaire général. Une revendication qui a été, on s'en doute bien, refusée. Face à ce blocage Belkhadem et ses partisans ont utilisé la manière forte pur déloger leurs adversaires de la salle des conférences. Belkhadem, contrairement à ce que clamaient ses adversaires, a alors exhibé une liste de 221 membres du CC qu'il juge favorables. A ses détracteurs, qui s'estimaient majoritaires dans cette instance, il a alors déclaré : «donnez-moi la liste des membres qui sont contre moi et qui veulent me retirer leur confiance».

Depuis, les divergences persistent et la crise interne n'a pas trouvé son épilogue. Les adversaires de Belkhadem continuent à réclamer sa démission. Il y a quelques jours seulement, Abdelkrim Abada le coordinateur du mouvement de redressement, revenait à la charge sur cette question et ce, au moment où Belkhadem faisait montre de sa satisfaction

des résultats obtenus par le parti aux élections locales du 29 novembre. C'est dire que la prochaine session du CC ne se présente pas dans les meilleures conditions. Il est dès lors évident que Belkhadem et ses partisans vont devoir en découdre, de nouveau, avec leurs adversaires.

K.H.

AU NORD DE JIJEL

Sauvetage d'un ressortissant grec par les unités des forces navales

Les forces navales ont procédé mardi soir au sauvetage d'un ressortissant grec à bord d'un navire marchand panaméen à huit (8) miles au nord de Jijel, en façade maritime Est, indique, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"L'hélicoptère de recherche et de sauvetage en mer des forces navales a réussi l'opération d'évacuation d'un ressortissant grec qui se trouvait sur un navire marchand battant pavillon panaméen, le Lancelot", relève la même source.

"L'opération a eu lieu après la réception, par le Centre national des opérations de recherche et de sauvetage, d'un signal émis par le navire marchand, situé à huit (8) miles au nord de Jijel, concernant un ressortissant grec souffrant d'un problème cardiaque", a-t-on précisé.

"Après la réception de ce signal, l'hélicoptère de sauvetage s'est rendu au navire panaméen pour procéder à l'évacuation du marin grec vers la base navale de Jijel où le ressortissant a été transféré par les agents de la Protection civile à l'hôpital de Jijel (Mohamed Seddik Benyahia) pour recevoir les soins nécessaires", souligne le communiqué.

APS

MOUVEMENT SYNDICAL EN AFRIQUE

Le rôle de l'Algérie mis en exergue

Le rôle et l'engagement de l'Algérie ainsi que son soutien au mouvement syndical en Afrique ont été soulignés, hier, à Alger par les participants au 10ème congrès de l'Organisation syndicale de l'Unité africaine (OUSA).

«Nous sommes reconnaissants aux positions éclairées de l'Algérie à l'occasion des congrès et fora internationaux quant à la défense des droits des travailleurs, comme elle l'avait déjà fait dans les années 1960 et 1970 en étant à l'avant-garde des mouvements de libération en Afrique», a indiqué le

président de OUSA, M.Ahmed Ibrahim Ghandour.

Il a relevé que ce 10ème congrès est un «message fort» de l'Algérie qui est à l'avant-garde du «mouvement de libération syndicale», allant dans le sens, a-t-il dit, de la «libération de l'Afrique aux plans politique, économique et social».

Tout en affirmant que l'OUSA poursuivra la lutte de libération du continent, M. Ghandour a appelé les représentants des syndicats africains présents au congrès à «persévérer» dans leur lutte et combat pour amen-

er les peuples et travailleurs africains à plus de développement et de prospérité.

Pour ce faire, le président de l'OUSA a «encouragé» les syndicats africains à s'opposer aux multinationales qui exploitent les travailleurs et les richesses du continent.

De son côté, le secrétaire général de l'OUSA, M. Hassen Sunmono, a estimé que le continent est épargné des conséquences de la crise économique qui touche l'Europe, et ce, en évitant les politiques néolibérales dictées notamment par le Fonds monétaire international (FMI) qui conduisent à des faillites».

ACCESSION DE L'ALGÉRIE À L'OMC

Une délégation d'experts algériens prochainement à Washington

Une délégation d'experts algériens se rendra les 17 et 18 décembre prochain à Washington pour rencontrer des experts américains dans le cadre des négociations avec les Etats Unis en vue de conclure un accord bilatéral devant permettre à l'Algérie d'accélérer son processus d'adhésion à l'OMC, a annoncé, hier, à Alger le ministre du Commerce, Mustapha Benbada.

PAR RYAD EL HADI

"Ce déplacement intervient pour expliquer aux Américains les efforts consentis par l'Algérie, notamment ces deux dernières années, pour accélérer le processus d'insertion de l'économie algérienne dans l'économie mondiale", a déclaré M. Benbada à la presse en marge d'un forum d'affaires algéro-finlandais.

Selon le ministre, la délégation algérienne se rendra à Washington pour "écouter le partenaire américain, comprendre mieux ses doléances et ses préoccupations ainsi qu'expliquer les motivations de certaines interdictions décrétées par les autorités algériennes".

Fin mai, une source proche du dossier avait affirmé à l'APS que les Américains ont affiché une certaine disponibilité à tenir une rencontre, soit à Alger ou à Washington, pour négocier et essayer d'aplanir certaines divergences, et qu'il ne restait qu'à déterminer la date.



"Il y a une certaine compréhension de la part des Américains de la situation de l'Algérie", avait souligné la même source.

En 2013, l'Algérie compte intensifier les négociations pour parvenir à la conclusion de nouveaux accords bilatéraux. "Nous allons établir un planning très intense de négociations dans le domaine du bilatéral. J'espère que nous augmenterons la liste des pays qui auront signé avec l'Algérie", avait indiqué M. Benbada.

Cinq accords bilatéraux ont été déjà signés par l'Algérie. Il s'agit d'accords avec le Brésil, l'Uruguay, Cuba, le Venezuela et la Suisse dans le cadre du processus d'accession de l'Algérie à l'OMC.

Le ministre a indiqué par ailleurs qu'une rencontre informelle avec l'Union européenne pourrait intervenir vers la fin du mois de février en prévision du 11ème round des négociations multilatérales pour l'acces-

sion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui devrait se tenir vers la fin mars.

"Notre partenaire européen souhaite prendre connaissance de notre dossier avant la réunion formelle pour voir de quelle manière il pourrait nous aider. Nous avons affiché notre disponibilité à tenir une réunion informelle avec l'UE et qui devrait intervenir vers fin février. Autrement dit, juste avant la réunion formelle avec le groupe de travail chargé du dossier de l'accession de l'Algérie à l'OMC et qui devrait se tenir fin mars", a-t-il souligné.

L'Algérie a accompli un "effort considérable" pour répondre aux attentes des membres de l'OMC, a-t-il poursuivi, faisant remarquer que le nouveau dossier que l'Algérie doit transmettre au secrétariat de l'organisation avant le 15 décembre est "en voie de finalisation".

Ce dossier comprendra deux nouvelles offres révisées en matière de marchandises et de services, qui seront, ainsi, introduites pour compléter le dossier de l'Algérie.

"Deux autres documents importants, l'un concernant les transformations législatives et l'autre les obstacles techniques au commerce et les mesures sanitaires et phytosanitaires élaborés conformément aux normes de l'OMC, seront également transmis à l'organisation", a-t-il ajouté.

En janvier 2008, le groupe de travail a examiné le projet de rapport révisé sur le commerce extérieur de l'Algérie et sur les réformes engagées par les pouvoirs publics pour rendre le cadre juridique et institution-

nel conforme aux règles de l'OMC.

L'Algérie a ainsi adopté de nouvelles lois en matière d'obstacles techniques au commerce, de mesures sanitaires et phytosanitaires, de propriété intellectuelle, de pratiques anti-dumping, de sauvegarde et de mesures compensatoires, de politique des prix, d'évaluation en douane, d'importation de produits pharmaceutiques et de boissons et d'exportation de viandes bovine et ovine et de palmiers. Pas moins de 40 textes ont été révisés.

Le président du groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie au système commercial multilatéral, l'argentin Alberto D'Alotto, a tenu une réunion avec les membres de ce groupe après sa visite en Algérie début octobre dernier, a encore fait savoir le ministre.

"La majorité des membres sont d'accord sur la date prévue du prochain round, fixé vers la fin du premier trimestre 2013", a-t-il ajouté.

L'Algérie est engagée dans le processus d'intégration au système commercial mondial depuis juin 1987, date du dépôt de la demande officielle d'adhésion au GATT (accord général sur les tarifs et le commerce).

Toutefois, les négociations n'ont commencé concrètement qu'à partir de juillet 1996. La première réunion du groupe de travail a eu lieu en avril 1998. Depuis, l'Algérie a répondu à plus de 1636 questions des membres de l'Organisation.

R.E.

7E CONSEIL D'ASSOCIATION ALGÉRIE- BRUXELLES

Coopération économique et crise au mali au menu

PAR RAYAN NASSIM

L'Algérie et l'Union européenne tiennent, aujourd'hui jeudi à Bruxelles, la 7e session de leur conseil d'association. La délégation algérienne est présidée par le ministre des Affaires étrangères Mourad Medelci. La réunion dans laquelle l'UE est représentée par Chypre, qui assure la présidence tournante, sera centrée sur les perspectives de coopération économique et la crise au nord du Mali. Une session qui se tient dans un contexte particulier, d'abord par une évolution des relations algéro-européennes, d'une part, et la crise au Mali et au Moyen-Orient, d'autre part.

Le Conseil d'association algéro-européen est la plus haute instance politique mise en place dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de l'Accord d'association, liant les deux parties depuis 2005. Il se réunit une fois par an pour évaluer les réalisations et les

projets en matière de coopération. Au plan bilatéral, l'année 2012 a été riche en réalisations. Les deux parties ont réussi à se mettre d'accord sur la révision du démantèlement tarifaire, prévu par l'Accord d'association, et à intensifier leur dialogue politique.

Au cours de ce conseil, M. Medelci aura un échange de vues sur la situation qui prévaut dans la région du Sahel, notamment au Mali, dont le Nord est occupé depuis mars 2012 par des groupes islamistes armés, selon ce diplomate.

"L'Algérie saisira cette opportunité pour réitérer sa position qui fait consensus auprès des parties maliennes, articulée autour de la primauté d'une sortie de crise, pacifique et négociée, de l'appui aux forces maliennes et de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Mali", affirme-t-il. "Elle plaidera pour une mobilisation en vue d'une éradication du terrorisme et du crime organisé", souligne-t-il.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'Algérie pour un partenariat "gagnant-gagnant" avec les Etats-Unis

L'Algérie a renouvelé, hier, son engagement pour un partenariat "gagnant-gagnant" avec les Etats-Unis dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, a indiqué le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Abdelaziz Ziari.

"Le partenariat algéro-américain a pour objectif la création d'un pôle de recherche et de technologie dans le cadre d'un échange durable et mutuellement bénéfique, dans la perspective de création d'une industrie pharmaceutique innovante", a-t-il précisé à l'ouverture des travaux de la conférence sur le partenariat algéro-américain dans le domaine de l'industrie pharmaceutique.

Ce partenariat "permettra à l'Algérie

d'être le 4ème pôle de recherche et de technologie en Afrique après ceux de Boston aux Etats-Unis, de Singapour en Asie et de l'Irlande en Europe", a ajouté le ministre.

Le président du conseil des hommes d'affaires algéro-américain, Smail Chikhouna, a qualifié ce partenariat de "majeur", car il permettra la création à l'horizon 2030 d'un pôle biotechnologique pharmaceutique de référence qui servira de catalyseur et s'inscrira dans la durée.

De son côté, la chargée d'Affaires américaine, Mme Elizabeth Aubin, a insisté sur le développement du secteur de la technologie et de l'industrie pharmaceutique pour "promouvoir le secteur de la santé et la création de nouvelles

molécules innovantes dans l'intérêt de la science et du patient". Il est prévu dans le cadre de ce partenariat la création de start-up et de plates-formes de recherche pour encourager l'investissement et soutenir la création d'incubateurs de technologie américaine.

Dans ce sens, l'ambassade américaine en Algérie a envisagé l'ouverture d'ateliers de formation en langue anglaise pour encourager les chercheurs algériens dans le domaine des technologies nouvelles.

Ce projet de partenariat, initié en 2011, est passé par plusieurs étapes entre les deux pays avant la signature, en juin de la même année, d'un accord de partenariat pour le développement d'un pôle de référence en biotechnologie.

R.N.

POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION ALGÉRO-BRITANNIQUE

Une feuille de route mise en place

Une feuille de route a été mise en place pour définir les voies et moyens de développer les relations de coopération entre l'Algérie et la Grande-Bretagne, a annoncé, hier, à Alger le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi.

"Cette feuille de route permettra d'identifier les domaines et les secteurs de coopération économique, politique et technique entre les deux pays, a précisé M. Yousfi lors d'un point de presse conjoint avec le représentant du Premier ministre britannique, chargé de la promotion du partenariat économique avec l'Algérie, Lord Richard Risby.

"Nous sommes (M.Yousfi et Lord Risby) chargés de la mise en œuvre des mécanismes de cette feuille de route", a, de son côté, déclaré le responsable britannique, ajoutant qu'un certain nombre de projets de coopération bilatérale sont prévus dans le cadre de cette feuille de route.

A cet effet, un mémorandum d'entente dans le domaine de la santé sera prochainement signé entre la firme britannique Astra Zeneca et le filiale algérienne du laboratoire médical international GSK, a-t-il indiqué.

Ce mémorandum s'ajoutera à un accord similaire conclu la veille par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, et The Hospital Group, a-t-il rappelé, précisant que d'autres partenariats dans le domaine de la santé sont également prévus.

MM. Yousfi et Risby sont chargés, dans le cadre du même document, de suivre conjointement le dossier de la coopération entre les deux pays. A une question sur la commercialisation du GNL algérien vers l'Angleterre, M. Yousfi a indiqué que cette question "relève de la coopération entre les entreprises spécialisées des deux pays, alors que l'objet de la visite de Lord Risby est de développer la coopération globale dans tous les secteurs".

Nommé par le Premier ministre britannique, David Cameron, pour travailler sur la promotion des opportunités d'investissement pour les compagnies britanniques en Algérie, Lord Risby a, par ailleurs, affirmé qu'il effectuera une autre visite en Algérie le mois prochain et durant laquelle il se rendra à un nombre de wilayas de l'intérieur du pays.

L.B.

PPRÉVISIONS D'AIRBUS POUR L'ALGÉRIE

Le trafic des passagers croîtra de 11%

«En Algérie, la population augmente de 3% par rapport aux pays du continent africain, soit 11% du produit intérieur brut de l'économie totale de l'Afrique, grâce, notamment, aux revenus des hydrocarbures. Aussi, l'Algérie a une économie stable en résistant à l'ensemble des crises financières internationales, notamment celle de 2009, mais également au Printemps arabe», a notamment déclaré, hier, Jacques Rocca, directeur de la communication et des relations avec la presse d'Airbus.

PAR AMAR AOUIMER

Il a précisé que l'économie algérienne va se développer en se multipliant par 1,4%, soit une très forte croissance dans dix ans. Cependant, l'Algérie aura besoin de diversifier son économie en optant pour d'autres sources d'exportations alors qu'elle est actuellement monoexportatrice. Rocca a également indiqué que «l'Algérie a besoin de diversifier ses actifs et ses marchés, d'où la nécessaire contribution du tourisme et du transport aérien, soit 4% du PIB d'ici



2022. Pour les dix prochaines années», Airbus va exploiter les potentialités existantes pour garantir le développement du tourisme et de sa flotte. Le responsable d'Airbus ajoute que l'Algérie voit son trafic de passagers augmenter sensiblement avec un taux de croissance de 11%, néanmoins il devient impérieux, selon lui, de gérer cette saisonnalité pour répondre à la demande. La compagnie Airbus table éga-

lement sur la croissance du trafic international qui sera multiplié par deux, sachant que le gros du volume des échanges se focalise en Europe. Rocca a reconnu que «les parts de marchés des compagnies algériennes sont en nette baisse depuis 1990, soit 50% de parts de marchés, tout comme Lufthansa en Allemagne. «Il s'agit, donc, selon lui, de faire des investissements et capturer des parts de marché. L'Algérie est le numéro deux avec 30% en termes de trafic aérien entre la France et l'Algérie. Il existe un très fort volume d'échanges donc», a-t-il dit. Toutefois, selon le conférencier, le trafic en Algérie va croître de 5,5% dans les prochaines 20 années. Il estime que «les prévisions montrent que le transport depuis l'Algérie est beaucoup plus mature que dans d'autres régions, tels que le Moyen-Orient, l'Asie et la Chine». Les facteurs de croissance du trafic aérien sont, notamment, le développement économique, les marchés émergents et la résistance à la crise, le développement du tourisme et le développement du taux de croissance mondial de 4,5%. En Algérie, il y aura 5,5% de croissance en matière de trafic aérien et de parts de marché, selon les statistiques. Le chiffre d'affaires d'Airbus est de 35 milliards d'euros.

A. A.

CRÉATION D'EMPLOIS NOUVEAUX

Louh exhorte les opérateurs économiques à s'impliquer

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, a exhorté les opérateurs économiques à investir pour la création de la richesse génératrice d'emplois pour les jeunes. «Pour régler le problème du chômage, notamment chez les jeunes, il appartient aux investisseurs et aux jeunes promoteurs de contribuer à l'impulsion de la croissance et entraîner le développement de l'emploi par la création de micro-entreprises pourvoyeuses de richesses», a affirmé le ministre en marge de son inspection de certaines structures relevant de son secteur.

Louh a appelé, pour cela, à former les jeunes dans les métiers répondant aux besoins immédiats des entreprises existantes dans chaque région du pays et à leur inculquer l'esprit entrepreneurial pour les insérer dans le monde de travail. En marge de son inauguration du nouveau siège de la Caisse nationale d'allocation chômage (CNAC) de Ghardaïa et

de sa visite d'une exposition d'entreprises de jeunes créées dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), le ministre a mis en exergue l'importance des dispositifs mis en place pour la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage, avant de procéder à la remise de véhicules «ateliers de plomberie» à des jeunes, dans le cadre du dispositif de l'Ansej.

Il a annoncé, à cette occasion, la distribution prochaine de 3.000 véhicules ateliers à des jeunes, à travers l'ensemble du territoire national, avant d'inviter, par ailleurs, les autorités locales à veiller à l'application de la décision du président de la République d'octroyer 20% des marchés publics aux jeunes.

En inaugurant le Centre régional sud des archives de la Caisse nationale des retraites (CNR), regroupant neuf wilayas du Sud, le ministre s'est félicité du travail des cellules d'écoutes et d'assistance

sociale mises en place dans les agences de la CNR et de la CNAS et visant à prendre en charge les doléances des citoyens. Louh a inauguré, par ailleurs, les nouveaux sièges de l'Inspection du travail et de l'Agence de l'emploi (Anem) de Ghardaïa, où un exposé lui a été présenté sur les activités de ce dispositif et la situation de l'emploi dans la région. Il a achevé sa visite par l'inspection, dans le quartier Benghanem, au chef-lieu de la wilaya, de locaux de jeunes entrepreneurs où il s'est enquis de leur situation et de leurs conditions de travail.

Lors de cette tournée de travail d'une journée dans la wilaya de Ghardaïa, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a aussi pris connaissance du projet de réalisation de logements relevant du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) dans la zone de Daya Ben Dahoua, dans la périphérie de Ghardaïa.

R. E.

LE CONSEIL DE LA CONCURRENCE SERA INSTALLÉ AVANT LA FIN DE L'ANNÉE 2012

Option pour la hausse de la compétitivité

Le Conseil national de la concurrence (CNC) sera installé avant la fin de l'année en cours, a annoncé mardi à Alger le ministre du Commerce, Mustapha Benbada.

«Le CNC sera installé avant la fin de l'année en cours. Il siègera momentanément au ministère du Travail avant d'être installé au ministère du Commerce», a précisé M. Benbada en marge d'un atelier de formation organisé au profit des futurs membres de ce Conseil dans le cadre du programme de

jumelage entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) relatif à la concurrence (P3A). Selon le ministre, le CNC sera «un mécanisme et une institution publique très importants, notamment dans le domaine de l'arbitrage entre les institutions économiques».

Le Conseil sera composé, outre les cadres du ministère, de représentants des opérateurs économiques et des associations de consommateurs, alors que son objectif consiste à «asseoir une économie concu-

rentielle, selon les normes internationales». Le 8e atelier de formation des membres du CNC est organisé dans le cadre du programme de jumelage entre l'Algérie et l'UE relatif à la concurrence (P3A). Financé par l'UE, ce programme de coopération a permis la formation de 150 cadres du ministère du commerce, des chefs d'entreprise et membres d'associations de consommateurs sur les règles et les principes du droit à la concurrence et 30 formateurs spécialisés.

R. E.

GESTION DES CONFLITS SOCIAUX

Pour la mise en place de canaux de communication

Les participants au séminaire national sur la «Réalité du counselling en Algérie et ses méthodes dans la gestion des conflits psycho-sociaux», dont les travaux ont pris fin mardi à Alger, ont souligné la nécessaire mise en place de canaux de communication entre travailleurs et responsables au sein de l'entreprise. Le directeur du laboratoire de psychométrie et counselling à l'université d'Alger 2, Nasreddine Zebdi, a déclaré à l'APS que les six recommandations ayant sanctionné les travaux du séminaire «visent à réduire les pressions psychologiques et sociales que subissent les travailleurs et les responsables au même titre». Il a recommandé dans ce contexte de «former les gestionnaires des entreprises sur les méthodes modernes du management et de la communication». Au volet social, les participants ont préconisé de «faire une bonne lecture des mécanismes de la relation entre générations». Ils ont également appelé à l'établissement d'un espace éducatif préscolaire et la tenue de cycles de formation au profit des enseignants sur les mécanismes de communication avec l'élève.

Le premier séminaire a vu la participation de 44 intervenants de 22 universités à travers le territoire national.

R. E.

PÊCHE

Une réflexion approfondie sur les perspectives du secteur sera présentée d'ici fin 2013

Le Comité sectoriel permanent de la recherche et du développement technologique devrait présenter d'ici fin 2013 «une réflexion approfondie» sur les perspectives du développement des activités de la pêche et de l'aquaculture, a indiqué mardi le ministère en charge du secteur.

«Il est convenu que le comité permanent présente avant la fin de l'année 2013 une réflexion approfondie sur les perspectives des activités de la pêche et de l'aquaculture», indique un communiqué du ministère diffusé à l'issue des travaux de ce comité. Présidée par le ministre, Sid Ahmed Ferroukhi, cette rencontre «s'inscrit dans le cadre de la prise en charge des préoccupations d'ordre scientifique du secteur et de l'accompagnement du programme de développement des activités de la pêche et de l'aquaculture, conformément à la stratégie de développement intégré et durable tracée dans la feuille de route sectorielle 2012-2014», selon la même source.

M. Ferroukhi a souligné la nécessité de redynamiser les activités de ce comité et d'élargir ses travaux en matière de suivi et de programmation des activités de recherche et de développement technologique dans le domaine de la pêche et des ressources halieutiques.

«Ces actions permettront à terme d'assurer une pleine mobilisation des compétences scientifiques et de l'expertise nationale pour l'accompagnement des acteurs et des projets de développement inscrits au titre du programme quinquennal», souligne le communiqué.

R. E.

MOSTAGANEM,
MARCHÉ DE L'INFORMEL

Des espaces pour prendre en charge 1.710 commerçants

Des espaces ont été réservés dans la wilaya de Mostaganem pour prendre en charge 1.710 commerçants dans le cadre de l'opération de lutte contre le commerce informel lancée le 10 septembre écoulée, a-t-on appris, dimanche, du directeur du commerce.

1.117 commerçants ont obtenu des arrêtés pour bénéficier des locaux commerciaux répartis à travers 11 marchés couverts des communes de Mostaganem (3 marchés), Ouled Boughalem, Achaâcha, Bouguirat, Sirat, Sidi Ali, Hadjadj, Aïn Tedèlès et Stidia, a indiqué Ramdani Ahmed.

Ces locaux se situent au niveau de cinq marchés de proximité, dont trois au chef-lieu de wilaya et deux dans les communes de Hassi Mamèche et Sidi Ali, selon le même responsable qui a indiqué que les travaux sont en cours pour la réalisation de sept marchés de proximité à Mostaganem, Oued El-Kheir, Kheireddine, Mesra, Aïn Nouissy, Sidi Lakhdar et Sour.

L'aménagement de trois espaces commerciaux semblables pour abriter les 593 commerçants illicites restants seront lancés dans les prochains jours, a-t-il ajouté.

APS

MASCARA, BARRAGES
DE LA WILAYA

Un volume de 112 millions m3 d'eau

Le volume des eaux stockées dans les quatre barrages de la wilaya de Mascara a atteint 112 millions de mètres cubes à fin novembre à la faveur des importantes pluies qui se sont abattues sur la région, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Direction des ressources en eau.

Selon la chef de service irrigation agricole à la direction, le barrage Chorfa, d'une capacité de stockage de 70 millions m3, emmagasine actuellement 45,9 millions m3 et le barrage de Bouhanifia compte 37,4 millions m3.

A noter que ce barrage, dont la capacité de stockage a régressé à 38 millions m3 à cause de l'envasement, enregistre périodiquement des opérations de lâcher d'eau dans oued El-Hmam.

Le barrage de Ouizert, d'une capacité théorique équivalente à 93 millions m3, stocke, pour sa part, 29,7 millions m3 et celui de Fergoug d'une capacité de stockage de 17 millions m3 est à 400.000 m3 par le fait de son envasement quasi total, à tel point qu'il est exploité seulement pour transférer les eaux du barrage Bouhanifia vers les stations de traitement d'eau et les stations de pompage du périmètre irriguée de la plaine Hebra.

Les précipitations enregistrées dernièrement ont atteint 145,3 millimètres dépassant doublement la moyenne de pluviométrie mensuelle estimée à 61,2 mm, selon la même source.

Une quantité de 44,5 mm, soit plus des deux tiers de la moyenne mensuelle des précipitations (62,1 mm), a été enregistrée dans les journées du 1er et 2 décembre, ce qui augure d'une nouvelle hausse du volume des barrages de la wilaya de Mascara et une amélioration du niveau des nappes phréatiques.

APS

ORAN, INTEMPÉRIES

Les citadins incommodés par les eaux pluviales

Les pluies intermittentes enregistrées depuis la semaine dernière sur la région d'Oran ont causé de nombreux désagréments au niveau de certains quartiers et localités connus pour leur "exposition" aux caprices de la météo.

PAR BOUZIANE MEHDI

Durant les dernières intempéries, les éléments de la Protection civile ont opéré des sorties pour évacuer les eaux pluviales qui ont inondé les voies et certaines habitations du site de Sidi El-Bachir, situé dans la banlieue est d'Oran. Routes inondées par les eaux, chaussées envahies par la boue, garages et habitations cernés par les eaux : tel est le spectacle qu'offre cette localité, située à un jet de pierres d'Oran.

Les avaloirs, obstrués par les débris et autres ordures, n'arrivent pas à canaliser les grandes quantités d'eaux pluviales qui se sont accumulées avant d'envahir tous les alentours. Cette situation a rendu nécessaire l'intervention des pompiers pour évacuer ces eaux à l'aide de motopompes.

Pour leur part, les automobilistes rencontrent d'énormes difficultés pour circuler, notamment au niveau des principaux carrefours et ronds-points comme celui de la pépinière, à la sortie est d'Oran, ou sur la



route menant vers Gdyl et Arzew, complètement envahie par les eaux pluviales. "Nous vivions la même situation à chaque précipitation", s'est écrié un automo-

biliste, "prisonnier" dans une grande flaque d'eau, l'obligeant à rouler à vitesse réduite sur cette voie très fréquentée.

B. M.

BÉCHAR

Campagne de vulgarisation agricole

Une campagne de vulgarisation agricole et d'appui technique aux agriculteurs de la wilaya de Béchar vient d'être lancée par l'Institut technique local de développement de l'agriculture saharienne (ITDAS).

Cette action, qui s'inscrit au titre de la campagne agricole 2012-2013, vise le perfectionnement du savoir et des techniques des divers acteurs engagés dans le processus de développement du secteur, a-t-on indiqué à la direction du cet institut.

Le programme de la campagne, dont l'en-

cadrement est assuré par des spécialistes de l'ITDAS et d'autres institutions nationales agricoles spécialisées, porte sur la vulgarisation des techniques et programmes de développement des différentes filières agricoles.

Il s'agit, notamment, de celles de la pomme de terre, qui a connu récemment une extension de sa superficie de 300 à 4.000 hectares, de l'oléiculture, en cours d'extension de 1.200 à 300.000 ha cette saison, et de la phœniciculture qui concerne plus de 10.000 ha et plus d'un mil-

lion de palmiers-dattiers. Cela, en plus de la plasticulture, de l'entretien et la maintenance des palmeraies, la lutte contre la salinité des sols, l'arboriculture, la réhabilitation des oasis, l'élevage et l'irrigation et les méthodes d'économie d'eau.

Un total de 1.500 agriculteurs sont ciblés par cette campagne qui vise la modernisation du secteur à travers l'introduction de nouvelles technologies pour un développement de la production agricole, a-t-on signalé à l'ITDAS.

APS

LAGHOUAT, UN ARBRE POUR CHAQUE MARTYR

Plantation de 2.000 arbrisseaux

Deux mille arbrisseaux ont été mis en terre dimanche dans la wilaya de Laghouat dans le cadre de la campagne "Un arbre pour chaque martyr", a-t-on appris auprès de la Conservation des forêts de la wilaya. Menée par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec l'Organisation nationale pour la protection de l'environnement et les échanges touristiques, cette opération a ciblé une superficie de deux hectares dans la région de Bouchaker, au sud de Laghouat. Elle sera suivie, la semaine prochaine,

d'une autre au niveau de la commune d'Aflou, ont signalé les services des forêts. Cette campagne vise la préservation du couvert végétal de la région, la lutte contre la désertification par la fixation des dunes de sable et la protection de la RN-1 traversant la wilaya de Laghouat du Nord au Sud contre l'ensablement, a-t-on précisé. La superficie ciblée par cette opération de reboisement vient se greffer à celles plantées dernièrement au niveau des communes de Laghouat, Tadjemout, Aflou et Sidi-Makhlouf. Un total de 12.000 arbrisseaux

aura été planté à la fin de cette opération de grande envergure menée sur le territoire de la wilaya de Laghouat, selon la Conservation des forêts. La wilaya de Laghouat renferme une superficie sylvoicole de 90.859 hectares, dont 70.830 ha d'anciennes forêts, plus de 20.000 ha de jeunes espaces verts constitués, notamment, de pins d'Alep, chênes verts et d'autres variétés poussant, notamment, dans la partie nord de la wilaya, ont ajouté les mêmes services.

APS

TIZI-OUZOU, CAMPAGNE OLÉICOLE

Une bonne récolte attendue cette année

La campagne oléicole de cette saison, entamée à la mi-novembre à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, augure d'une bonne récolte, selon les prévisions de la Direction locale des services agricoles (DSA).

PAR BOUZIANE MEHDI

Il est prévu une production de 400.000 quintaux d'olives, soit plus du double de la saison écoulée, qui avait connu une production de 180.000 quintaux, a-t-on indiqué.

Ce volume d'olives récoltés est attendu sur une superficie globale de 28.400 ha, à raison d'un rendement moyen de 14 qx à l'ha, alors que celui engrangé en 2011 n'avait pas excédé 6 qx à l'ha.

Un fait corroborant, une fois de plus, le phénomène saisonnier voulant qu'à une bonne récolte oléicole succède une mauvaise, en raison principalement du mode de cueillette consistant en le gaulage des oliviers qui abîme des rameaux devant fructifier l'année d'après, rapporte l'APS. En termes de rendement en huile, il est escompté l'obtention, après la trituration de ce volume global d'olives, d'une jauge d'environ 68.000 hectolitres, estiment les techniciens de la DSA qui se basent sur une moyenne de rendement de 16 litres par quintal. "Ce rendement aurait pu être meilleur, n'était la canicule estivale qui avait limité le grossissement des olives et provoqué la chute d'une importante quantité de fruits immatures", a indiqué le responsable de l'organisation de la production et de l'appui technique au niveau de la



DSA, en rappelant à l'intention des oléiculteurs, habitués à ramasser tardivement leurs olives, que "pour l'obtention d'une meilleure huile, il est conseillé de procéder à la récolte dès le moment où la couleur de l'olive devient violâtre, car la maturation excessive du fruit favorise l'acidité de l'huile qui en est extraite", a-t-il expliqué. L'utilisation des filets de récolte, de peigne fouetteurs pour cueillir les olives, ainsi que des caisses en plastique pour l'acheminement des récoltes vers les huileries, en lieu et place des sacs en jute favorisant la fermentation des fruits, "sont parmi d'autres facteurs con-

courant à l'obtention d'une huile de qualité supérieure et de moindre acidité", a-t-il ajouté. Pour les besoins de transformation des olives, la wilaya de Tizi-Ouzou dispose d'un parc de 464 huileries, dont 116 modernes et équipées de centrifugeuses pour le filtrage d'huile. Concernant les prestations dispensées par ces unités, celles-ci sont honorées par le paiement, en moyenne, d'une somme de 500 da pour chaque quintal trituré, ou par le prélèvement d'un dixième de la quantité d'olives à transformer, ont indiqué des propriétaires d'huileries

B. M.

MASCARA, HABITAT

Réception prochaine de 1.003 logements à Mohammadia

Pas moins de 1.003 logements sociaux seront réceptionnés avant la fin du mois de décembre au niveau du nouveau pôle urbain de la commune de Mohammadia (au nord de la wilaya de Mascara), a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya.

Ces logements, inscrits dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP), "sont quasiment prêts et il ne reste que les travaux d'aménagement extérieur et les réseaux d'assainissement

et d'AEP qui sont en voie d'achèvement", a indiqué la cellule de communication de la wilaya.

La commune de Mohammadia a bénéficié, d'autre part, d'un projet d'aménagement d'un stade de proximité, dont les travaux ont été lancés récemment et qui sera consacré aux jeunes de moins de 14 ans, outre la réalisation d'une salle omnisports qui est actuellement à l'étude et qui devra renforcer la seule salle existante dans cette localité, insuffisante pour répondre, à elle

seule, aux besoins d'une population avoisinant les 100.000 âmes.

Pour rappel, la commune de Mohammadia a bénéficié, le mois de novembre passé, d'un nouveau lycée avec une capacité d'accueil de 800 places et assurant quotidiennement des repas à 200 élèves.

Deux CEM, l'un au chef-lieu de la commune et l'autre au village Sahouriya, ont été achevés récemment.

APS

EL-TARF

Une production de 250.000 quintaux escomptée

Les services de l'agriculture tablent, cette saison dans la wilaya d'El-Tarf, sur une production de 250.000 quintaux des différentes espèces de céréales, a indiqué, lundi à l'APS, le directeur de wilaya des services agricoles (DSA).

"C'est-là un chiffre à la portée des céréaliculteurs de la wilaya d'El-Tarf qui s'étaient engagés à réaliser cette production dans le cadre du contrat de perform-

ance" passé avec le ministère de tutelle, a estimé Yacine Kourd. La superficie emblavée a atteint, cette année, les 18.000 hectares, soit 15% environ de la surface agricole utile (SAU), estimée à plus de 74.000 hectares, selon le même responsable qui a affirmé que "toutes les conditions" ont été réunies pour assurer le bon déroulement de cette campagne. Pour sa part, la Coopérative des céréales et des

légumes secs (CCLS) a mis à la disposition des agriculteurs concernés 32.000 quintaux de semences de céréales et 6.000 quintaux d'engrais. M. Kourd a également indiqué qu'une commission chargée du suivi et de l'évaluation des différentes étapes de la campagne labours-semences a été installée dans la wilaya afin de traiter en "temps réel" tout problème pouvant y survenir.

TÉBESSA, GAZ NATUREL

Une quarantaine de groupements d'habitations raccordée "début 2013"

Un total de 39 groupements d'habitations sera raccordé au réseau du gaz naturel "au tout début de 2013" dans la wilaya de Tébessa, a-t-on indiqué, lundi, à la Direction de l'Énergie et des mines (DEM).

Ces groupements épars relèvent d'une vingtaine de communes sur les 28 de cette wilaya, a précisé la même source, affirmant que l'opération, retenue dans le cadre du programme quinquennal en cours, sera étendue vers d'autres centres ruraux de la wilaya, dont celui voisin du poste frontalier de Bouchabka qui abrite environ 300 foyers.

La mise en gaz de Bouchabka nécessitera, à elle seule, la mobilisation de 630 millions de dinars, puisés des programmes sectoriels décentralisés (PSD), a-t-on ajouté. Les 28 chefs-lieux de communes de la wilaya ont été raccordés au réseau à la faveur des divers programmes de développement.

Le taux de couverture de la wilaya de Tébessa par le réseau de gaz naturel, de l'ordre de 67% actuellement, passera à 70% à fin 2014, avec le parachèvement des projets inscrits et en cours de réalisation.

APS

BÉCHAR, CÂBLES

Les vols perturbent les réseaux de téléphonie et d'Internet

Les vols de câbles sont à l'origine des perturbations (dérangements et coupures) sur les réseaux de téléphonie et d'Internet à Béchar, selon le responsable local de l'entreprise Algérie-Télécom.

De 2011 à octobre 2012, pas moins de 5.350 mètres de câbles ont été volés à travers sept quartiers de la ville, engendrant des pertes financières de plus de 14 millions de dinars à l'entreprise et de nombreux désagréments aux abonnés, a signalé Ahmed Seghir.

"Il y a eu même des quartiers où le câble téléphonique volé a été réparé et remplacé, avant d'être volé une nouvelle fois 24 heures plus tard", a-t-il ajouté.

Cependant, plusieurs abonnés rencontrés au niveau des deux agences commerciales d'Algérie-Télécom de la ville affirment que les dérangements des lignes téléphoniques et d'Internet "ne sont pas dus aux seuls vols des câbles puisqu'ils sont déplorés même dans les quartiers de la ville non touchés par ce phénomène".

La généralisation à l'ensemble des quartiers de la ville du nouveau réseau d'accès multiservices MSAN- (téléphonie, Internet et télévision), dont les réseaux sont en fibre optique, mettra un terme à ces dérangements et aussi au vol des câbles, a assuré le même responsable d'Algérie-Télécom.

APS

SYRIE

L'Otan menace Damas sur les armes chimiques

Les pays de l'Otan ont accru, mardi dernier, la pression internationale sur la Syrie en mettant en garde contre le recours à des armes chimiques par Damas, et en donnant leur feu vert au déploiement de missiles Patriot en Turquie le long de la frontière syrienne.

Sans surprise, la Turquie a reçu une réponse positive de ses alliés de l'Otan pour l'installation temporaire de Patriot capables de détruire en vol d'éventuels missiles en provenance de la Syrie voisine.

Selon le secrétaire général de l'Alliance, Anders Fogh Rasmussen, la menace des armes chimiques de la Syrie est "un sujet de vive préoccupation" pour l'ensemble des Alliés. C'est pour cela qu'il est "urgent" d'"assurer la protection efficace de notre allié turc".

Les craintes liées à ces armes ont brusquement refait surface ces derniers jours, alors que les forces rebelles mettaient en difficulté l'armée officielle, notamment autour de l'aéroport de Damas.

Le président américain Barack Obama a averti Damas, lundi, que "le recours à des armes chimiques serait totalement inacceptable".

Quelques heures plus tard, l'adjectif "inacceptable" a été repris par plusieurs ministres réunis à Bruxelles, dont l'Allemand Guido Westerwelle, le Français Laurent Fabius et le Britannique William Hague.



M. Rasmussen a averti que le régime de Bachar al-Assad serait confronté à "une réaction immédiate de la communauté internationale" s'il utilisait des armes chimiques.

A l'issue de la réunion dans la soirée, le chef de la diplomatie française Laurent Fabius a déclaré à la presse que la France défendait une "position extrêmement ferme" quant à la menace des armes chimiques syriennes, mais que les informations diffusées ces derniers jours restaient "à confirmer". S'il y avait confirmation de cette menace, "cela appellerait à une réaction immédiate de la communauté internationale", a-t-il ajouté.

Pour sa part, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a déclaré mardi dans un communiqué qu'Israël suivait de "près

les développements en Syrie relatifs à ses stocks d'armes chimiques".

Damas a cependant réaffirmé, lundi, "qu'elle ne ferait pas usage de ce genre d'armes, si elle en possède, contre son peuple".

Présent mardi à Bruxelles, le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, a appelé les Occidentaux à ne pas "exagérer" les "rumeurs" circulant sur cette menace. Il a toutefois précisé que Moscou restait opposé à l'utilisation des armes chimiques, comme le stipulent les règles internationales.

L'arsenal chimique syrien est considéré comme l'un des plus importants du Proche-Orient, après avoir bénéficié de l'aide de la Russie et de l'Iran. Mais il reste difficile d'évaluer ses quantités et son état

réel. Les ministres réunis à Bruxelles ont insisté sur le caractère "totalement défensif" des Patriot qui seront déployés en Turquie. Ils ne seront "en aucune façon une manière de promouvoir une zone d'exclusion aérienne ou une quelconque opération offensive" en Syrie, a réitéré M. Rasmussen.

Il revient, désormais, aux trois pays possédant des Patriot — Etats-Unis, Allemagne et Pays-Bas — de décider du nombre de batteries, de la date et de la durée de leur déploiement.

En raison des délais nécessaires, liés notamment à l'approbation parlementaire en Allemagne, les Patriot devraient être opérationnels au cours du premier trimestre 2013, a souligné un diplomate.

R. I./Agence

SOUDAN DU SUD

30 morts dans des affrontements tribaux

Une trentaine de personnes ont été tuées au Soudan du Sud dans des affrontements entre deux tribus rivales, a affirmé, hier, un responsable local.

Des jeunes de la tribu Dinka Gok de l'Etat sud-soudanais des Lacs ont attaqué vendredi à l'arme automatique un groupe rival de la tribu des Dinka Rek dans l'Etat voisin de Warab, a expliqué le responsable du district de Cueibet, Isaack Mayom Malek. "Lors des combats, 22 hommes ont été tués et 18 autres blessés de notre côté (district de Cueibet d'où les agresseurs provenaient)", a révélé M. Malek.

"Selon les autorités du district de Tonj Sud, où les combats ont eu lieu, neuf personnes ont été tuées et 24 autres blessées au sein de la communauté des Dinka Rek victime de l'attaque", a-t-il indiqué.

Selon M. Malek, les violences seraient liées à des vols de bétail.

Les faits n'ont été rapportés aux autorités que quand les survivants ont rejoint leurs groupes respectifs cette semaine, a-t-il dit. Les armes à feu sont omniprésentes au Soudan du Sud, qui a proclamé son indépendance en juillet 2011, résultat de plusieurs décennies de guerre civile contre le régime de Khartoum.

APS

PALESTINE, COLONIE ISRAËLIENNE

Abbas veut une condamnation de l'Onu

La direction palestinienne a annoncé mardi 4 décembre qu'elle allait demander au Conseil de sécurité de l'Onu de condamner la colonisation israélienne, lors d'une réunion autour du président Mahmoud Abbas, en présence d'un dirigeant du Hamas en Cisjordanie. "La direction palestinienne a décidé à titre de première mesure de se tourner vers le Conseil de sécurité de l'Onu au nom de l'Etat de Palestine pour demander une résolution contraignante pour qu'Israël arrête

ses décisions d'expansion destructrices et toutes les formes de colonisation", a-t-elle annoncé dans un communiqué au terme de la réunion à Ramallah.

Elle a affirmé qu'elle s'opposerait "fermement aux dernières décisions de colonisation à Jérusalem et dans ses environs, y compris le projet E1, parce que le sort de la solution à deux Etats et l'avenir du processus politique dépendent de la mise en échec de ce projet, le plus dangereux de l'histoire de la colonisation", selon le

texte.

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a annoncé, en réaction à l'accession de la Palestine au statut d'Etat observateur à l'Onu le 29 novembre, de nouvelles constructions dans les colonies, y compris dans le projet E1, qui couperait en deux la Cisjordanie et l'isolerait de Jérusalem, compromettant la viabilité d'un futur Etat palestinien.

R. I.

PHILIPPINES

Le typhon Bopha fait au moins 238 morts

Le typhon Bopha, le plus puissant de l'année aux Philippines, a fait au moins 238 morts et des centaines de disparus dans l'extrême-sud du pays balayé dans la nuit de mardi à mercredi par des vents violents et noyé sous des trombes d'eau, a annoncé un porte-parole de l'armée mercredi 5 décembre.

Un précédent bilan faisait état de 115 personnes tuées dans des inondations, des glissements de terrain ou des chutes d'arbres sur l'île de Mindanao, généralement épargnée par les nombreux typhons qui

touchent chaque année l'archipel philippin.

Un total de 142 personnes ont péri et 241 autres étaient portées disparues à New Bataan, une ville difficile d'accès dans une région de petite montagne, a déclaré le lieutenant-colonel Lyndon Paniza, commandant militaire de la région Sud.

Pas moins de 81 victimes ont été recensées dans la province voisine du Davao Oriental et 15 autres sur le reste de l'île. Ce bilan encore provisoire a été corroboré par la sécurité civile.

Les autorités révisaient régulièrement à la hausse mercredi le coût humain des intempéries à mesure que les secours dégageaient les accès aux régions isolées du sud de l'archipel.

Bopha a touché la terre mardi par l'est de Mindanao, avec des vents atteignant 210 km/h et de fortes pluies. Le typhon, qui a perdu de sa force dans la nuit, poursuivait sa trajectoire en direction de la mer de Chine méridionale mais il devait encore déverser d'abondantes précipitations sur l'île de Palawan (Ouest).

ALGER LES 12 ET 13 DÉCEMBRE 2012

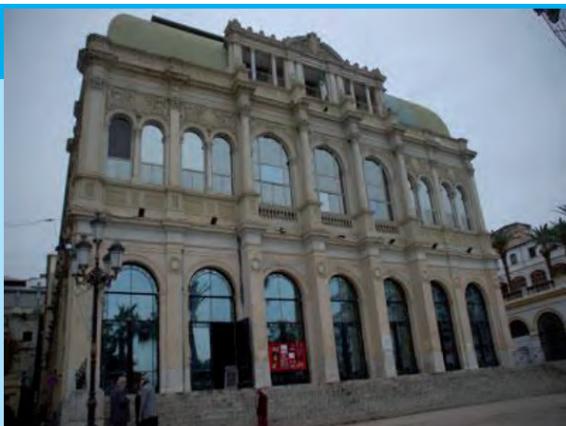
Rencontre sur Frantz Fanon



Le centre national de recherche préhistorique anthropologique et historique organise les 12 et 13 décembre prochain à Alger les «rencontre fanon ». Une rencontre qui sera animée par plusieurs conférenciers à l'occasion de la commémoration de la mort de Frantz Fanon le 6 décembre 1961. Ces deux journées seront une occasion de revenir que sur les écrits de Frantz fanon et de revoir justement son approche mais surtout de savoir si celles-ci peuvent nous aider à comprendre mle monde actuel et les enjeux auxquels les pays du Sud et l'ensemble de l'humanité sont confronté.

Frantz Fanon

Page 12



PROCHAINE PIÈCE DU DRAMATURGE ALGÉRIEN MOURAD SENOUCI

"Adda Zine El Hadda"

Le dramaturge algérien Mourad Senouci, auteur de la comédie "Metzeouedj Fi Ovla" (Un époux en vacances), programmée dans trois salles de théâtres au Maroc, a indiqué que la représentation de sa prochaine pièce "Adda Zine El Hadda" sera donnée à partir de la première semaine de février 2013 à Alger.

Page 13

MIDI LIBRE N° 1740 | Jeudi 6 décembre 2012

COMMÉMORATION

Rencontre sur Frantz Fanon

Le Centre national de recherche préhistorique, anthropologique et historique organise les 12 et 13 décembre prochains à Alger la «Rencontre Fanon». Une rencontre qui sera animée par plusieurs conférenciers à l'occasion de la commémoration de la mort de Frantz Fanon le 6 décembre 1961. Ces deux journées seront une occasion de revenir que sur les écrits de Frantz Fanon et de revoir justement son approche mais surtout de savoir si celle-ci peut nous aider à comprendre le monde actuel et les enjeux auxquels les pays du Sud et l'ensemble de l'humanité sont confrontés.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Plus qu'une simple commémoration, au-delà de l'hommage reconnaissant, il s'agit de faire revivre le cœur vivant de la pensée et de l'action de Fanon, qui portent en elles le souffle historique des luttes du peuple algérien et des autres peuples colonisés. C'est à partir de plusieurs questions que les organisateurs ont justement initié ces rencontres. Car Dans son fameux chapitre de «Les Damnés de la terre» intitulé «Mésaventures de la science nationale», transparaît la grande inquiétude de Fanon quant à l'avenir de l'Afrique. Qu'en a-t-il été de l'évolution de ce continent durant ce demi-siècle écoulé ? Les mises en garde de Fanon peuvent-elles encore éclairer les combats d'aujourd'hui ? Telles sont quelques-unes des questions qui seront brièvement évoquées lors de ces rencontres et feront l'objet des échanges et débats auxquels donnera lieu la «Rencontre Fanon». Le comité scientifique chargé de ces deux jours de rencontre dévoile que cela sera une occasion d'annoncer la tenue prochainement d'un colloque international qui se tiendra au printemps 2013 à Alger sous le thème «L'Afrique aujourd'hui et Fanon». Il sera également question de la mise en place d'un groupe d'études et de recherches fanoniennes (G.E.R.F.) auprès du CNRPAH, dont l'une des missions consistera à apporter une contribution scientifique à la recherche, la collecte, la préservation et la valorisation des archives liées à Frantz-Fanon. Enfin, il y aura aussi l'annonce de la création d'une



Association Frantz-Fanon. Durant cette manifestation, les chercheurs qui y prendront part reviendront certainement sur les analyses proposées par Frantz Fanon des différentes formes de domination fondées sur l'usage direct ou indirect de la violence, à savoir le racisme, le colonialisme et aussi ce que l'on pourrait appeler la domination psychiatrique, trouvaient leur vérification dans les luttes de libération conduites par différents peuples et leurs aboutissements. Cependant, «nous avons vu l'hydre de la domination et de la violence retrouver une vitalité redoublée, en se mondialisant plus encore qu'au temps des empires coloniaux, en s'affablant de

toutes sortes de masques et en usant de toutes sortes de procédés, dont certains inédits», annonce les organisateurs dans le texte argumentatif de cette rencontre. La très riche bibliographie aujourd'hui disponible montre amplement combien les analyses transdisciplinaires (psychologiques, psychiatriques, sociologiques, etc.) conduites par Frantz Fanon, des ressorts de la domination et de l'oppression raciste et colonialiste et aussi des ressorts de la lutte contre ces dernières, demeurent opératoires et, au prix d'actualisations pertinentes, transposables aux situations géopolitiques présentes. Les hypothèses prospectives formulées par Frantz Fanon, notamment dans «Les

Damnés de la terre», peuvent aujourd'hui encore aider à rechercher les causes endogènes et les causes exogènes des contradictions économiques, politiques et culturelles souvent génératrices de violences diverses, qui affectent nombre de sociétés et singulièrement plusieurs sociétés africaines. Il s'agit, en particulier, d'étudier les mécanismes à travers lesquels l'action des grandes puissances, elles-mêmes engagées dans une impitoyable lutte au niveau mondial, renforce et, souvent, suscite les impasses qui maintiennent ces sociétés à la fois dans la dépendance et dans d'interminables luttes intestines.

K. H.

MUSÉE CENTRAL DE L'ARMÉE

Exposition historique commune algéro-tchèque

Une exposition historique commune algéro-tchèque portant sur la coopération entre l'Algérie et la République tchèque et le soutien de cette dernière à la Révolution algérienne contre l'occupation française durant la période 1954-1962 a été inaugurée lundi au Musée central de l'Armée. Organisée dans le cadre de la célébration du 50e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays et de l'ouverture de l'ambassade de la République tchèque à Alger, l'exposition met aussi en exergue le développement des relations bilatérales entre les deux pays après le recouvrement de l'indépendance nationale.

Comportant des pancartes grand format illustrées et légendées, retraçant l'histoire des relations algéro-tchèques depuis le déclenchement de la Révolution de Novembre, ainsi que des armes tchèques utilisées par des combattants algériens, l'exposition qui dure quinze jours est organisée par l'ambassade de la République tchèque à Alger en collaboration avec l'Institut historique militaire de Prague et le Musée central de l'Armée. La cérémonie d'inauguration a été présidée conjointement par l'ambassadeur de la République tchèque à Alger, M. Pavel Klucky, et le directeur de la communication, de l'information et de l'orientation au ministère de la Défense nationale, le

général Boualem Madi, en présence de représentants des ministères des Affaires étrangères, de la Défense nationale, des Moudjahidines et de la Culture aux côtés de représentants du Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale. La coopération bilatérale entre les deux pays est représentée depuis l'année 1954 où elle consistait notamment en la livraison d'armes, jusqu'à après l'indépendance de l'Algérie où elle s'est élargie aux domaines politique, diplomatique, économique, énergétique et autres culturels et sportifs. Parmi les documents exposés figurent le tableau de la reconnaissance par les Etats du Gouvernement provisoire de la République algérienne (Gpra) dont la

Tchécoslovaquie, un portrait d'Antonin Novotny, président de la République socialiste Tchécoslovaquie de l'époque, des photographies d'artilleurs algériens en formation intensive en Tchécoslovaquie en 1961, ainsi que des articles de presse sur la visite du président Chadli Bendjedid en avril 1984. En somme, l'exposition évoque la livraison d'armes tchèques en Algérie pendant la guerre de libération nationale, la solidarité du peuple tchèque avec le peuple algérien, le soutien de la Tchécoslovaquie à l'Algérie sur la scène internationale, la lutte armée algérienne à travers les médias tchèques et le retentissement de la révolution algérienne dans la société tchèque.

APS

À LA SALLE ATLAS

Orchestre national de Barbès en concert

Le jeudi 20 décembre 2012 à 18h00 à la salle Atlas- Baab El Oued Naissance de l'Orchestre National de Barbès au New Morning en 1996. Depuis, cette joyeuse bande, mélange de musiciens nord-africains, de portugais et de français d'en haut, d'en bas et d'à côté, sillonne les scènes partout dans le monde. De ces 15 ans de tournée, certains membres retiendront le concert à Central Park pendant la Coupe du Monde 98, d'autres le concert à la Citadelle du Caire où le multi a pour l'événement éclairé la mosquée, ou alors le festival de Cain dans la principauté Grolandaise, le bal de la rose à Monaco où la famille Grimaldi a eu la bonne idée de monter un bar sur scène avec serveurs pour boissons à volonté ou encore un joyeux moment dans un tipi géant sur les alpages du Jura, le Barbès Tour, l'émouvant premier concert en Algérie, à Constantine. D'oslo à Tarbes, de Londres à Montevideo, les gens dansent et se laissent emporter par la french touch transmaghrébine du combo parisien.

A L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

Concert gratuit de sensibilisation et de solidarité

Samedi 8 décembre de 15h00 à 18h00 à la salle El-Mouggag.

Artistes présents :

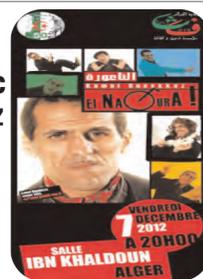
- Salima Abada,
- Nassim Djezma,
- Sadek du groupe Democratraz,
- Nacim El Bey
- Meriem (Une jeune chanteuse de Béjaïa),
- les rappers Red l'Alerte et Haroun Freeman,
- les slameurs Sanaa et Massine
- l'humoriste Mohamed Khassani d'Oran.
- le groupe Azamat
- le groupe Babylone,
- Dalia Chih (finaliste d'Arab Got Talent)
- Nadir Leghrif.

ORGANISÉ PAR ALGER CHAÎNE III Exposition-vente de tapis traditionnels

L'Ambassade d'Autriche, en partenariat avec l'Association féminine pour la promotion de l'artisanat ouargli, organise une exposition-vente de tapis et tissages traditionnels en pure laine de la wilaya de Ouargla. Dix femmes artisanes venues de Ouargla et de Touggourt participent à cette exposition-vente qui a pour objectifs essentiels la mise en valeur du tissage traditionnel en pure laine, de la créativité de ces femmes artisanes qui respectent le patrimoine culturel propre à leurs régions et ainsi encourager l'évolution de cette activité. C'est un hommage qui est rendu à ces femmes qui perpétuent la tradition du tissage et en font non seulement un métier, notamment dans les zones enclavées, mais aussi un repère identitaire de leur patrimoine. Cette exposition-vente de produits de tissage à base de pure laine, particulièrement le tapis traditionnel, permettra à ces femmes artisanes, d'établir des échanges et de mettre en place des projets d'association et de partenariat avec des spécialistes du nord du pays et constitue un moyen pour redynamiser l'économie locale des régions du sud qui se sont distinguées par leur respect du savoir-faire traditionnel artisanal et leur volonté de promouvoir de façon créative l'artisanat de leurs régions. L'ouverture officielle se tiendra le samedi 08.12.2012 à 14h : une invitation est lancée pour une dégustation d'un couscous traditionnel aux herbes «EL M'rour» typique de la région de Touggourt.

SALLE IBN KHALDOUN Soirée humoristique avec Kamel Bouakkaz

Soirée humoristique avec Kamel Bouakkaz le Vendredi 07 décembre 2012, à partir de 20h00 à la salle Ibn Khaldoun



PROCHAINE PIÈCE DU DRAMATURGE ALGÉRIEN MOURAD SENOUCI

"Adda Zine El Hadda"

Le dramaturge algérien Mourad Senouci, auteur de la comédie "Metzeouedj Fi Otlal" (Un époux en vacances), programmée dans trois salles de théâtre au Maroc, a indiqué que la représentation de sa prochaine pièce "Adda Zine El Hadda" sera donnée à partir de la première semaine de février 2013 à Alger.

Il sera un monologue sous forme de comédie satirique, sur les fantasmes des jeunes à la recherche d'une vie meilleure qu'ils pensent trouver ailleurs c'est-à-dire loin de leurs terres", a déclaré à l'APS Mourad Senouci, qui se trouve au Maroc dans le cadre des journées culturelles algériennes (1er - 7 décembre). Il a tenu à souligner que "contrairement aux personnes qui traversent la mer, au péril de leur vie, la pièce racontera l'histoire d'un jeune qui tient à celle-ci (vie) mais de préférence ailleurs". "C'est l'histoire d'un jeune qui prend un bateau de voyageurs pour aller à la rencontre de ses fantasmes mais, par malchance le navire coule et il se retrouve seul sur une île déserte avec une actrice célèbre dont il est fan..."

La pièce sera jouée par le talentueux

comédien algérien Samir Bouanani, prix d'interprétation au Festival du théâtre de Carthage en 2003, à partir du mois de février à Alger, où dix représentations sont prévues. "Metzeouedj fi otlal" (2006) a été donnée lundi soir au théâtre Mohammed V à Rabat. Deux autres représentations sont prévues à Casablanca (mardi) et à Marrakech (mercredi). La pièce, un monologue hilarant brillamment interprété par Samir Bouanani qui y campe le rôle d'un personnage heureux de retrouver sa "liberté de célibataire" pendant l'absence de sa femme partie en voyage pour se soigner "Metzeouedj fi otlal" a été présentée plus de 200 fois dans plusieurs salles de théâtre lors de tournées nationales et à l'étranger, aux Etats-Unis (2009) et en France (2010). APS



FESTIVAL DU CINÉMA ALGÉRIEN DE LILLE

Un manifeste qui célèbre le cinquantenaire de l'indépendance

La 9e édition du festival du cinéma algérien de Lille (France) célébrera du 7 au 16 décembre prochain le cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie, lit-on sur le site Internet de cette manifestation cinématographique. Un hommage sera rendu au cours de ce festival au réalisateur français et ami de la Révolution algérienne René Vautier à travers la projection du film documentaire "Le maquisard à la caméra" (2012) du réalisateur algérien Nasreddine Guenifi, dans lequel il jette la lumière sur le soutien de Vautier à l'Algérie durant la guerre de Libération nationale et son apport à la promotion du cinéma algérien.

Le film de 60mn retrace les premiers contacts de Vautier avec l'Armée de libération nationale (ALN) et le tournage du film "l'Algérie en flammes" qui a fait connaître la lutte du peuple algérien dans le monde. René Vautier avait dirigé le centre de l'audiovisuel



d'Alger de 1962, date de sa création, jusqu'à 1964. Des longs métrages sont projetés durant cette

manifestation. Il s'agit de : "Ben Boulaid" (2009) de Ahmed Rachedi, "L'Honneur d'un capitaine" (1982) de Pierre Shoendoerffer, "Le vent des Aurès" (1967), "Hassan Terro" (1968) de Mohamed Lakhdar Hamina et le film documentaire "Le silence du fleuve" (1992) de Mehdi Lallaoui et Agnès Denis. D'autres films seront également projetés, à savoir : "Barakat" (2006) de Djamilia Sahraoui, "Si Mohand Oumhand" (2008) de Rachid Benallal, "Automne.. octobre à Alger" (1992) de Malik Lakhdar Hamina, "Le repentir" (2012) de Merzak Alouach et "La dernière image" (1986) de Mohamed Lakhdar Hamina. Le festival du cinéma algérien de Lille, créé en 2003, est organisé par l'Association "Sud Nord Evolution" qui oeuvre à la promotion du cinéma algérien et des échanges culturels entre la France et la région du Maghreb.

APS

DU 7 AU 12 DÉCEMBRE AU BASTION 23

Festival national du costume traditionnel

Le 2e Festival national du costume traditionnel sera organisé du 7 au 12 décembre au Bastion 23 (Alger) sous le thème "coutumes et costumes en ville", auquel participeront plus de 20 modélistes femmes. La commissaire du festival, Aicha Lamamra, a déclaré avoir rencontré des difficultés à concevoir des vêtements traditionnels pour hommes devenus rares, raison pour laquelle elle a eu recours à des photos de personnalités connues ayant sauvé ce genre de vêtements tels Hamoud Boualem et Hadj M'hamed El Anka pour faire renaître les costumes traditionnels. Le festival a consacré, d'autre part, un programme spécial à la commémoration du 50e anniversaire de l'indépendance en guise d'hommage et de reconnaissance à la maison de couture Nassila, créée en 1963 qui a vu la naissance de beaucoup de costumes traditionnels depuis les années 1960. La direction du festival a programmé également des activités culturelles durant six jours, d'expositions destinées au public ainsi que des ateliers de "chebika", de "ftoul" et de "broderies", et de modèles réalisés par des femmes encore méconnues dans le domaine de la couture. Au programme du 2e festival sont programmées également des soirées artistiques animées par des chanteurs talentueux de chaabi et de Houzi, alors



que la première édition du 1er festival a été dédiée au costume traditionnel de l'ouest algérien.

APS

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES À PARIS

"Femmes algériennes 1960"

Le photographe et cinéaste français Marc Garanger exposera, à partir de mercredi au Centre culturel algérien de Paris, une série de photographies représentant des femmes algériennes en 1960 et en 2004, selon le site Internet du centre.

Sous le thème "Femmes algériennes 1960", les photographies de Marc Garanger qui, en 1960 était un soldat appelé dans les rangs de l'armée coloniale française, représentent des femmes algériennes rurales obligées de poser têtes nues et qui fixaient l'objectif de l'appareil avec des yeux où se mêlent colère et crainte. L'administration coloniale, qui avait ordonné la prise de ces photos de manière humiliante, se proposait de recenser les populations des villages dans le but de mieux les maîtriser et de resserrer l'étau autour des éléments de l'Armée de libération nationale (ALN).

Marc Garanger a avoué avoir été profondément touché par l'expression de ces femmes "qui n'avaient d'autres choix que le silence pour manifester leur refus", ajoutant qu'il leur rendait hommage par cette exposition.

Sous le thème "Retour en Algérie", le photographe présente d'autres photographies prises en 2004 dans l'Algérie indépendante dans sa quête de retrouver les mêmes femmes et de les "réhabiliter".

Marc Garanger était passionné par la photographie dans les années 1950. Il rejoignit l'armée française, 12 ans après, pour accomplir son service militaire et fut chargé de photographier près de 2.000 femmes algériennes en majorité rurales dans la wilaya de Bouira (Ain Terzine et El-Mardoud, notamment) dont les populations avaient été transférées dans les camps de concentration. Les photographies avaient été publiées



pour la première fois dans une revue suisse et avaient été considérées comme un témoignage de la barbarie coloniale française avec son corollaire le racisme. Elles ont été ensuite exposées dans plu-

sieurs villes françaises, en Grèce et en Finlande.

Marc Garanger a reçu plusieurs distinctions internationales, dont le prix français Niepce de photographie (1966), le

prix du New York photo festival (2010) pour ses photographies sur des peuples et communautés dans différentes parties du monde.

APS

SITES ARCHÉOLOGiques DE L'OUARSENIS (TISSEMSILT)

Un nouvel ouvrage

Le répertoire documentaire de Tissemsilt s'est enrichi dernièrement par la publication d'un ouvrage sur l'histoire des sites archéologiques de la wilaya, a indiqué son auteur. Hadj Lebib, originaire de Tissemsilt et professeur d'archéologie à l'Université de Tiaret a souligné que cet ouvrage, édité avec le soutien du commissariat du festival local des cultures et des arts populaires, aborde avec détails chaque site archéologique découvert dans la région de l'Ouarsenis ces dernières années.

Le livre illustré de photos met en exergue des vestiges archéologiques attestant que la région était un centre de transit et un lieu de rencontre des caravanes et des civilisations comme en témoignent les gravures rupestres de l'abri Ain Sfa (commune de Tissemsilt) et les écrits de l'homme antique dans les sites Boukhirane à Sidi Boutouchent et Quartene (Theniet El-Had).

Cette nouvelle publication est également étoffée d'informations historiques et de fiches descriptives des vestiges et monuments de la wilaya, dont Ksar Rom (palais romain) à El-Kouacem (commune de Lardjem), les ruines de la tour de contrôle du camp romain à Ain Kahla (Khémisti), celles des structures architecturales musulmanes à Belkhirat (Bordj Bounaama).

M. Lebib a reconnu que la confection d'un recueil d'histoire de la région reste difficile en raison du grand nombre d'événements qui se sont produits dans la chaîne montagneuse de l'Ouarsenis.

APS

WIKILEAKS VA LE PUBLIER EN MARS 2013

"Manuel d'insurrection. Comment Internet nous surveille"



Le fondateur de WikiLeaks, Julian Assange, réfugié à l'ambassade d'Equateur à Londres depuis cinq mois, publiera en mars 2013 aux Editions Robert Laffont un "Manuel d'insurrection. Comment Internet nous surveille", a annoncé l'éditeur.

Il s'agit d'un livre en forme de conversation entre l'Australien Julian Assange et des chercheurs et spécialistes des données sur internet, Jacob Appelbaum, chercheur américain en sécurité informatique, Andy Müller-Maguhn, spécialiste allemand des techniques de surveillance et de cryptage sur internet et le Français Jérémie Zimmermann, porte-parole de la

Quadrature du Net, association européenne de défense des libertés sur internet.

M. Assange, 41 ans, qui souffre selon l'ambassadrice équatorienne au Royaume Uni d'une affection pulmonaire, est réfugié à l'ambassade d'Equateur à Londres afin d'échapper à son extradition vers la Suède pour une affaire de viol et d'agression sexuelle présumés qu'il a toujours niés.

L'Equateur lui a accordé l'asile politique, mais Londres entend appliquer le mandat d'arrêt suédois. Les tractations entre les deux pays n'ont pour l'instant débouché sur aucune solution.

APS



ACCUSÉ

levez-vous !



CAMBRIOLAGE

(2^e partie et fin)

Trahis par le fromage et le chocolat

Yazid, 18 ans, se retrouve entraîné dans le cambriolage d'une épicerie, à S'haoula. Yazid étant très maigre, c'est lui qui fut chargé de la tâche la plus lourde : entrer dans l'épicerie en passant par une lucarne très étroite.

PAR KAMEL AZIOUALI

Yazid n'eut aucune peine à ouvrir la caisse enregistreuse de l'épicerie et à faire main basse sur l'argent qu'elle contenait. Ensuite, il trouva, sous le comptoir, un laptop qu'il s'empressa de remettre à Chaâbane qui se trouvait à l'extérieur, de l'autre côté de la lucarne.

Ce dernier, une fois le micro-ordinateur portable entre les mains, demanda :

- Tu as trouvé de l'argent dans la caisse ?

- Oui...

- Combien...

- Je ne sais pas... je n'ai pas compté... ce n'est pas le moment de parler

- D'accord... Fais attention, vérifie bien que la poche où tu l'as mis n'est pas déchirée. Ce serait bête de le perdre après tout le mal que nous nous sommes donné pour mettre la main dessus.

Yazid se remit à fouiller le magasin avec la conviction de trouver des objets de valeur comme le laptop qui en réalité, selon lui, n'avait aucune raison de se trouver là vu que l'activité de l'épicier s'était toujours limitée à l'univers de l'alimentation. Mais il ne trouva rien d'autre d'intéressant, il décida de s'en aller. Mais au moment où il allait sortir, Chaâbane lui lança d'une voix assourdie :

- Hé ! J'espère que tu as ramené le fromage et le chocolat dont je t'ai parlé !

- Oh ! j'ai oublié... je vais te les chercher.



Il trouva la variété de fromage dont son ami lui avait parlé mais en même temps il se retrouva confronté à un énorme problème : il n'y avait qu'une seule boule mais gigantesque aussi bien du point de volume que du poids : elle devait peser facilement une vingtaine de kilos. Yazid s'en saisit, la soupesa puis serra les dents de rage : elle ne pourrait jamais passer par la petite fenêtre, à moins de la découper en deux ou quatre parties. Il parcourut des yeux le frigo présentoir et trouva un grand couteau avec lequel l'épicier avait l'habitude de travailler. Il découpa la boule de fromage en quatre parties qu'il s'empressa de fourrer dans un sachet en plastique. Il passa ensuite au rayon biscuits et confiseries et prit dix grandes tablettes de chocolat qu'il fourra dans le sac en toile qu'il portait en bandoulière. Il y avait là de quoi nourrir une vingtaine de

gros bébés mordus de cacao, se dit-il.

Il était si heureux de son exploit qu'il ressortit du magasin beaucoup plus vite qu'il y était entré avec l'agilité d'un trapéziste.

Les trois amis disparurent à la faveur de la nuit après s'être promis de se revoir dès le lendemain pour le partage du butin. Chaâbane avait, toutefois, pris les quatre morceaux de fromage et les tablettes de chocolat parce que ses deux complices n'en voulaient pas.

Le lendemain, ils se partagèrent les 10.000 DA trouvés dans la caisse et se promirent de partager également le prix de vente du laptop dès qu'ils auraient trouvé un client discret.

Quelques heures plus tôt, Elhadi découvrit le cambriolage et se mit à hurler qu'il avait été ruiné. Le moment du choc passé, il se rappela les caméras de surveillance

dont était truffée la boutique. Il fit venir des policiers mais après examen du contenu des caméras (Il y en avait huit), il s'avéra que celles-ci ne seraient d'aucune utilité parce que le voleur était cagoulé et ganté.

Ce fut l'épicier qui allait confondre le coupable trois jours plus tard presque par hasard. Chaâbane s'était rendu chez l'épicier et acheta une bouteille de limonade et deux sachets de lait. Après son départ, l'épicier se mit à réfléchir : « Voilà qui est très curieux ! D'habitude il ne se passe pas une seule journée sans que ce jeune homme n'achète chez moi du fromage et du chocolat ! voilà un bon bout de temps qu'il n'en a pas acheté. Je n'y vois que deux explications : ou il a changé d'habitude alimentaire ou il a du fromage et du chocolat à gogo chez lui. Et comme on ne change pas de régime alimentaire aussi vite... je crois que je tiens une piste. »

Le vieil épicer parla de ses soupçons à la police et le jeune homme fut appréhendé et interrogé. Il ne mit pas longtemps pour tout avouer et dénoncer ses deux complices.

Yazid est arrêté le jour même alors qu'il sortait d'un cybercafé. Quant au troisième complice, ayant appris qu'il était recherché par la police, il a préféré s'enfuir et se cacher.

Jugés il y a quelques jours par le tribunal de Blida, deux ans de prison ferme ont été requis contre Chaâbane et Yazid. Ils doivent, en plus, payer collectivement 100.000 DA de dédommagement.

Quant au troisième complice jugé par contumace, il a écopé de trois ans de prison ferme et 200.000 DA d'amende. Un mandat d'arrêt a été lancé contre lui.

K. A.

DESTRUCTION DE BIENS D'AUTRUI

Un restaurateur dangereux

L'histoire qui va suivre est tout ce qu'il y a de plus surréaliste. Elle a pour cadre Draria, une petite commune connue pour ses restaurants et ses pâtisseries. Djamel, un jeune chercheur exerçant dans une université française, a invité deux amis à déjeuner dans un des restaurants de Draria. Dans ce genre d'endroits ce qui manque le plus ce sont les aires de stationnement. C'est la raison pour laquelle Djamel avait failli sauter de joie lorsqu'il avait vu s'en aller une voiture qui était garée en face d'un restaurant.

- Ah ! les amis ! Quand vous étiez enfants, vos mamans ont dû vous frapper avec une louche ! vous avez de la chance. D'habitude quand je viens ici, je passe une heure à tourner avant de dénicher une petite place. Alors qu'aujourd'hui, parce que vous êtes avec moi, une place libérée dès que nous sommes arrivés. A croire qu'elle nous attendait !

- Bof ! il s'agit juste d'une bonne coïncidence, répondit un de ses deux amis.

- Non, il ne s'agit pas d'une coïncidence, je vous dis ! vous êtes des porte-bonheur, mes amis.

- Tu exagères, Djamel ; il n'y a pas plus porte-malheur

que nous !

Djamel éclata de rire mais il ignorait à quel point avait raison celui qui avait parlé de porte-malheur... et il allait bientôt le découvrir.

Dès qu'ils furent descendus de voiture, Djamel dit à ses deux amis :

- Le restaurant où je vous emmène les gars est à deux pas d'ici... C'est celui-là, là-bas...

- Pourquoi t'es-tu arrêté alors en face de ce restaurant ? L'endroit où tu as garé ta voiture semble réservé à ses clients.

- Peut-être, mais moi je n'ai vu aucune plaque stipulant que cette aire est réservée.

Mais Djamel ignorait que chaque Algérien a un code de la route qui lui est particulier et des parkings qu'il considère comme sa propriété inaliénable. Et il allait le découvrir à ses dépens lorsqu'au moment où il se dirigeait vers le restaurant qu'il avait choisi il est abordé par un homme d'une quarantaine d'années qui tenait entre les mains une énorme fourchette à deux dents qu'il utilisait pour vérifier l'état de la cuisson des poulets tournant en broche.

- Si-Mohamed ! Si Mohamed !

- Oui ? fit Djamel en se retournant.

- Vous allez déjeuner au restaurant en face duquel vous avez garé votre voiture ou ailleurs ?

- Pourquoi me demandez-vous ça ?

- Parce que si vous déjeunez ailleurs, je vous demanderai de garer votre voiture ailleurs.

- Pourquoi ? Il est à vous ce parking ?

- Non, c'est ce restaurant qui est à moi...

- Non ! Moi, je parle du parking.

- Ce parking est réservé pour les clients qui viennent manger chez moi.

- D'accord, j'enlèverai ma voiture, mais une fois que vous m'aurez montré un document stipulant que ce parking... ou plutôt ce trottoir est à vous.

L'homme se mit à bouillonner, tourna les talons et courut jusqu'à la voiture de Djamel et se mit à lui donner des coups avec la fourchette. Djamel se rua sur lui et il s'en suivit une mêlée spectaculaire qui se termina quelques jours plus tard au tribunal de Bir Mourad-Raïs.

Le restaurateur fut condamné à payer cinq mille dinars de dédommagement à Djamel.

K. A.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE L2 (MISE À JOUR)

Qui arrêtera le RC Arba ?

Le RC Arba a consolidé sa place de leader du championnat d'Algérie de Ligue 2 après sa belle victoire à domicile face au AB Merouana (2-0), en match comptant pour la mise à jour du calendrier.

PAR MOURAD SALHI

La formation de la ville des Roses, qui reste sur une belle série de bons résultats depuis l'entame de la saison (huit victoires, quatre matches nuls contre une seule défaite), file droit vers son objectif, à savoir l'accession cette saison en Ligue 1.

Deux buts, un de Medour à la 41e minute et l'autre de Houait à la 60e minute, ont permis au RC Arba de conforter sa place sur le fauteuil de leader et porter son avance à trois longueurs sur son poursuivant direct cette saison, le MO Béjaïa, qui n'a pu faire qu'un match nul (2-2) samedi passé sur le terrain du SA Mohammadia. Les hommes de Samir Boudjaârane, éliminés de la course de la Coupe d'Algérie, ne pensent, désormais, qu'au championnat. Avec ce succès, huitième de la saison, le RC Arba veut terminer la phase aller champion d'hiver. Sur le plan statistique, le club représentant de



Blida compte 16 buts dans son escarcelle depuis le début de la saison, contre 7 encaissés. De son côté, le AB Merouana reste scotché à la 8e place au classement

général avec 18 points. L'autre match de la mise à jour a mis aux prises le NA Hussein Dey et l'USM Blida, deux anciens clubs de la Ligue 1. Les débats

étaient très intéressants de part et d'autre.

Le club algérois, qui a inscrit son unique but trop tôt, à la 3e minute seulement du coup d'envoi de la partie au stade 20-Août, a fait tout pour préserver cet avantage jusqu'à la fin de la rencontre. Le NAHD, qui reste sur un match à l'extérieur face au MO Béjaïa, n'a pas raté la venue de l'USM Blida, l'autre concurrent pour une place sur le podium, pour signer sa sixième victoire de la saison.

Une précieuse victoire, la huitième de la saison, qui permet au club algérois de se hisser de nouveau sur le podium à la troisième place avec 24 points, soit à la seule unité du dauphin, le MO Béjaïa. Tout comme le RC Arba, le NA Hussein Dey, qui a fourni une partie de football face à un adversaire redoutable. L'USM Blida, qui vise également un retour parmi l'élite, reste à la 4e place au classement général avec 22 points, soit à deux unités seulement de son adversaire du jour.

A noter juste, enfin, que la phase aller du championnat de Ligue 2 lui reste deux journées. Le NAHD effectuera un déplacement périlleux chez l'ES Mostaganem alors que le leader RC Arba accueillera l'AS Khroub au stade Omar-Hamadi de Bologhine. L'USM Blida se rendra chez le dauphin, le MO Béjaïa, alors que le AB Merouana recevra le SA Mohammadia.

M. S.

FC PARME

L'Algérien Ishak Belfodil présente ses excuses à son entraîneur

L'attaquant algérien du FC Parme (Serie A italienne de football), Ishak Belfodil, a présenté mardi soir ses excuses à son entraîneur Roberto Donadoni, à ses coéquipiers ainsi qu'à tous les responsables du club après avoir intimé à son banc de se taire après sa réduction du score sur penalty, contre la Lazio de Rome (1-2), en match comptant pour la 15e journée du championnat, a indiqué le site officiel du club. "Mon coéquipier Marchionni devait tirer le penalty, mais je tenais moi aussi à le tirer pour marquer, donc j'ai pris le ballon et j'ai frappé. Après, le geste que j'ai fait n'était pas adressé à quelqu'un en particulier. Hier, j'ai présenté mes excuses à l'entraîneur, à tout le personnel et maintenant au président. Ils ont tous dit que c'était un mauvais geste et je le savais", a déclaré Belfodil à la presse. Alors que son coéquipier, Claudio Marchionni, était désigné pour



exécuter la "sentence", Belfodil s'était saisi du ballon, provoquant la colère de son staff.

"Je saisis cette occasion pour présenter mes excuses aux fans qui étaient présents au stade et ceux qui ont regardé le match à la télévision. Ils ont expliqué que c'était un geste qui me fait mal aussi. Le coach m'a donné l'exemple de Zidane, qui a fait une grande carrière, mais tout le monde se

souvient de son coup de tête en finale de la Coupe du Monde 2006. J'ai vingt ans, je suis au début de ma carrière, donc je ne peux absolument pas me permettre certains gestes", a-t-il expliqué à la presse à l'occasion d'une fête organisée par Parme.

Le FC Parme a annoncé auparavant que le joueur algérien allait être sanctionné mais n'a pas précisé s'il s'agirait d'une sanction sportive ou financière. Ishak Belfodil, auteur de trois buts depuis le début de la saison, avait rejoint le FC Parme durant l'intersaison en provenance de l'Olympique de Lyon, pour un contrat de quatre ans.

Qualifié par la Fédération internationale de football (FIFA) pour jouer au profit de l'équipe nationale, Belfodil a décidé de faire l'impasse sur la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013 en Afrique du Sud (19 janvier - 10 février), préférant se consacrer à son club.

ASM ORAN

Kamel Mouassa nouvel entraîneur

Kamel Mouassa est devenu le nouvel entraîneur de l'ASM Oran, après l'accord conclu mardi soir avec les dirigeants du club de la Ligue 2 algérienne de football, a-t-on appris mercredi auprès d'un responsable au sein de la formation d'Al-Bahia.

Mouassa, qui avait reçu deux dirigeants oranais vendredi dernier chez lui à Guelma, est arrivé mardi soir dans la capitale de l'Ouest algérien où il s'est entendu avec la direction de l'ASMO sur les derniers détails de son contrat, a ajouté la même source. L'ancien entraîneur de la JS

Kabylie dirigera sa première séance d'entraînement avec les gars de M'dina J'dida en fin d'après-midi de mercredi, avant de rencontrer de nouveau les dirigeants du club pour parapher son contrat.

Le président de l'ASMO, Merouane Beghour, a fixé comme objectif immédiat à Mouassa "de sortir l'équipe de la zone rouge", a-t-on appris de même source, ajoutant que le nouvel entraîneur des Vert et Blanc a prévu une autre discussion avec ses dirigeants sur ce sujet à la fin de la phase aller. Le deuxième club d'Oran a complètement raté la première partie de la

saison, en occupant la 12e place après 13 journées de compétition, une position qui contraste avec ses ambitions avant le début de cet exercice, entraînant la démission de l'ancien international algérien, Si Tahar Cherif El-Ouezzani, engagé aux commandes techniques de l'équipe lors de l'intersaison. L'ASMO recevra l'O Médéa au stade Ahmed-Zabana vendredi comptant pour la 14e journée du championnat, un match que Mouassa devrait suivre à partir du banc de touche s'il venait d'obtenir à temps sa licence de la Ligue du football professionnel (LFP).

MILAN AC Mesbah pas encore fixé sur son avenir

L'international algérien Djamel Mesbah, rétabli de blessure, a laissé entendre mercredi soir à l'issue de son premier match depuis deux mois avec Milan AC (Serie A, Italie), qu'il était toujours dans le flou à propos de son avenir dans ce club. "Je travaille dur pour retrouver ma condition physique optimale (...). Je donne toujours le meilleur de moi-même, mon but était de retourner sur les terrains, maintenant nous allons voir ce qui va se passer dans les mois à venir", a déclaré le latéral gauche des Verts aux chaînes italiennes. L'avenir de Mesbah au Milan AC, le club qu'il avait rejoint en janvier 2012 en provenance de Lecce (relégué en Serie B italienne), est souvent évoqué depuis l'intersaison, notamment par les médias italiens qui ne cessent d'annoncer le transfert du joueur de 27 ans vers un autre club "dès le prochain mercato hivernal". Son éloignement des terrains pendant deux mois à cause d'une blessure a ravivé la polémique à propos de la suite de son parcours avec les Milanais. Face aux Russes de Zenit Saint-Petersbourg (défaite à domicile 1-0) comptant pour la dernière journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Europe, Mesbah a joué 65 minutes et ce, quelques jours après avoir disputé 55 minutes en équipe réserve. "Je suis heureux d'avoir pu rejouer. Rester sans jouer pendant deux mois, c'était dur (...) on est toujours déçu de perdre, surtout ce soir", a-t-il commenté. En renouant avec le haut niveau, Mesbah devrait soulager le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, à moins de six semaines de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2013) en Afrique du Sud, estiment les observateurs.

A la recherche de vie en Antarctique

Une équipe de chercheurs britanniques s'attèle actuellement à préparer le forage du lac Ellsworth. L'opération qui débutera le mercredi 12 décembre devrait durer trois jours durant lesquels les scientifiques auront tout juste 24 heures pour procéder aux prélèvements d'eau et sédiments du lac. Un défi de taille, sans seconde chance, à la recherche de vie sous l'Antarctique.

2012 aura été marquée par la "course à la recherche de vie sous l'Antarctique". Entrée en grandes pompes avec l'événement du forage du lac Vostok, cette année se clôturera finalement sur l'expédition menée au lac Ellsworth. Un point presque final à une aventure qui rassemble et confronte depuis 20 ans des chercheurs de trois expéditions soutenues par la Russie, les Etats-Unis et le Royaume-Uni.

Aujourd'hui, c'est donc au tour des scientifiques britanniques de faire leurs preuves. Depuis ce week-end, l'équipe s'attèle en effet aux préparatifs d'une opération extrêmement délicate. Le forage du lac Ellsworth sera mené selon un protocole, résultat de seize années de réflexion. L'objectif : prélever de l'eau et des sédiments du lac, enterré sous trois kilomètres de glace, sans perturber son environnement.

Avec l'aide d'ingénieurs, les chercheurs tenteront de sonder la glace au moyen d'un tuyau long de 3,4 kilomètres équipé d'un bec à son extrémité. Le conduit alimenté en eau chaude stérilisée d'une température avoisinant les 90° C se frayera son chemin à travers l'épaisse couche de glace. L'opération d'une durée totale de trois jours débutera le mercredi 12 décembre.

Une course contre la montre

Mais une fois le forage effectué, les scientifiques n'auront que 24 heures pour réal-



er les échantillons avant que l'ouverture ne soit refermée. "C'est très excitant de devoir faire tout ses prélèvements dans une limite de 24 heures, sans avoir de seconde

chance" confie dans un communiqué Matt Mowlem, membre de l'équipe. Une mission rendue encore plus difficile par les conditions climatiques extrêmes. "Il fait sacrément froid. Quand nous nous réveillons le matin, l'intérieur des tentes est aux alentours de -15 à -20° C. Aujourd'hui, la température extérieure est de -25° C et il n'y a pas de vent" raconte au Guardian, Chris Hill, un ingénieur de la British Antarctic Survey.

Les analyses futures des prélèvements permettront de mettre en évidence l'éventuelle existence de formes de vies enfouies depuis 100.000 ans ou plus dans les profondeurs glaciales. Pour les scientifiques, ces résultats tant attendus sont avant tout un moyen de savoir si la vie peut supporter des conditions environnementales extrêmes à savoir, de basses températures, peu d'éléments nutritifs, une obscurité complète, et une pression intense. Si c'est le cas, la prochaine étape sera d'expliquer comment.

Les réponses qui émergeront des différentes études menées autour des lacs de l'Antarctique permettront d'approfondir notre compréhension de la vie sur Terre, et de supposer l'éventuelle existence d'organismes sur d'autres planètes de l'Univers. Ellsworth fait partie d'un ensemble de plus de 360 lacs sous-glaciaires en Antarctique, isolées de la surface de la terre depuis des millions d'années.

Le Grand Canyon au Colorado s'est formé il y a plus de 70 millions d'années

Selon une étude américaine, le Grand Canyon du Colorado daterait de plus de 70 millions d'années. De quoi bouleverser la théorie la plus communément admise qui fait remonter la naissance du célèbre canyon à cinq ou six millions d'années.

Selon une étude publiée hier dans la revue Science, la formation du Grand Canyon du Colorado serait bien plus vieille que ce qu'on a estimé jusqu'à aujourd'hui. En effet, elle daterait de plus de 70 millions d'années et pas de seulement cinq ou six millions d'années comme on le croyait.

Pour affirmer cela, les scientifiques de l'Institut de Technologie de Californie (Caltech), auteurs de cette étude, avancent de nouvelles données qui prouvent que certaines des parties du Grand Canyon seraient vieilles d'au moins 55 millions d'années.

Ces résultats ont été obtenus de deux manières : d'une part, grâce à l'analyse de la quantité d'hélium produit par la désintégration radioactive de l'apatite, un minéral, et d'autre part, par la distribution spatiale des atomes d'hélium prisonniers dans des cristaux de cette roche proche de

la surface. Cette technique permet de reconstituer l'évolution des températures de l'apatite et de dater ainsi le moment de sa remontée à la surface sous l'action de la rivière qui a érodé le sol et formé le canyon. En effet, l'apatite est chaude quand elle est enterrée dans le sol mais se refroidit de 25°C à chaque kilomètre qu'elle remonte.

"Nos mesures laissent penser que le canyon existait il y a plus de 70 millions d'années", indique Kenneth Farley, professeur de géochimie à Caltech et co-auteur de l'étude. Ainsi, le Grand Canyon

aurait déjà été présent à l'époque des dinosaures (disparus il y a 65 millions d'années). "Notre principal objectif scientifique est de comprendre l'histoire du plateau du Colorado pour savoir pourquoi cette formation géographique imposante et inhabituelle existe et quand elle s'est formée", précise le géologue cité par l'AFP. La compréhension de ce phénomène permettrait alors d'en apprendre bien plus sur de nombreuses particularités géologiques de l'Ouest américain, notamment leur tectonique et leur topographie, estime le scientifique.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

CISEAUX FISKARS

Inventeur : Ets Fiskars Date : 1955 Lieu : Finlande

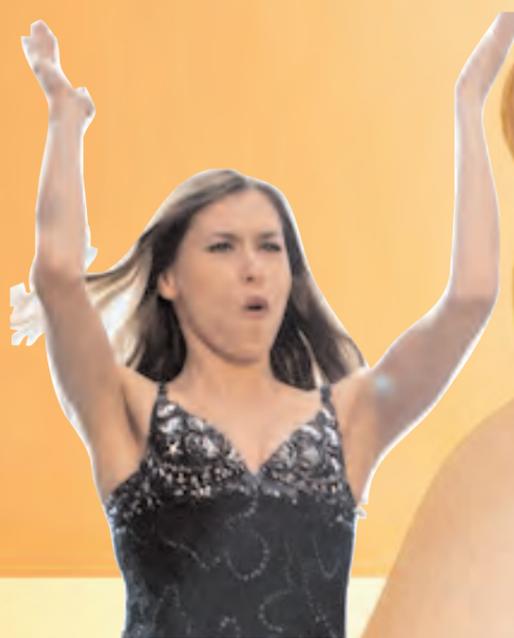
En 1955, la vieille entreprise finlandaise Fiskars, fondée au XVIIe siècle, est en difficulté. Production trop dispersée... Par hasard, le P.-dg découvre dans les cartons un ancien projet de ciseaux destinés aux tailleurs, datant de 1830. C'est le déclic : Fiskars (du nom de la localité où se trouve l'usine) va créer une paire de ciseaux qui épouse la forme des doigts. A présent, il se fabrique 30.000 paires de Fiskars par jour.



Taylor Swift

La juste dose de glamour pour le Jingle Ball 2012 !

Taylor Swift n'arrête jamais ! A peine revenue d'un voyage express à Sydney, elle faisait partie des invités VIP du 2012 KIIS FM Jingle Ball, un concert géant organisé par la radio au Nokia Theatre de L.A.



Olivia Ruiz

elle tacle Star Academy

Olivia Ruiz, finaliste de l'émission Star Academy en 2001, affirme qu'elle n'y retournera pas pour pousser la chansonnette. Elle ne garde pas un très bon souvenir de son expérience au château de Dammarie-les-Lys.

Jessica Biel

sur un nuage après son mariage

La jolie Jessica Biel a livré son sentiment sur le mariage. Elle est aux anges ! "C'est tout simplement incroyable. Vous sentez que vous avez cette personne qui sera avec vous et qui changera les ampoules", dit-elle.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	06h07
Dohr	12h40
Asr	15h12
Maghreb	17h31
Icha	19h00

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*
N° 1740 | Jeudi 6 décembre 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

CONSOMMATION DE DROGUE DURE Arrestation de deux personnes à Bouzaréha



Dans le cadre de la lutte contre le trafic et la consommation de drogue en tous genres, les policiers de la Sûreté de daïra de Bouzaréha ont réussi, il y a trois jours, lors d'une patrouille de surveillance, l'arrestation de trois jeunes consommateurs d'héroïne. Tout a commencé dans les auteurs de la commune de Bouzaréha lorsque deux jeunes personnes suspectes ont été aperçues à bord d'un véhicule en stationnement étrange. En s'approchant d'elles, les deux jeunes personnes sont descendues du véhicule et ont pris la fuite, abandonnant la voiture. La fouille du véhicule s'est soldée par la découverte de deux seringues remplies d'héroïne, une drogue dure qui circule rarement dans les quartiers de l'Algérois, et dont le prix d'un seul gramme coûte les

9.000 DA à peu près. Suite à cette découverte, les policiers se sont lancés sur la trace des deux fuyants pour déterminer la provenance de cette drogue. Les recherches menées par les forces de la police ont permis la localisation puis l'arrestation, une heure après, des deux individus, l'homme et la fille, respectivement âgés de 26 et 25 ans. Après interrogatoire, il s'est avéré que le fournisseur était un jeune homme âgé de 35 ans, sans profession, demeurant à Kouba. A son arrestation, deux capsules d'héroïne ont été découverts sur ce dernier. Les mis en cause ont été présentés, avant-hier, devant la juridiction compétente, conclut un communiqué de la Cellule de communication de la DGSN.

S. Abi

COUP DE FILET DES POLICIERS 4,5 kg de cannabis interceptés dans un véhicule à Blida...



La lutte contre les trafiquants de drogue s'est intensifiée durant ces dernières semaines. La preuve, les éléments de la Police de la Sûreté de Blida ont réussi à intercepter un véhicule touristique suspect, à bord duquel deux trafiquants de kif en possession de 4,5 kg de résines de cannabis ont été interpellés. L'affaire remonte à la journée d'avant-hier, vers les coups de 17h00, quand les policiers ont remarqué la présence d'une voiture suspecte conduite par deux jeunes personnes. En demandant à ces derniers de s'arrêter, les

policiers ont procédé, par la suite, à la fouille du véhicule d'où la quantité de 4,560 kg de kif traitée a été découverte, dissimulée à l'arrière du siège du véhicule. Les mis en cause ont été arrêtés sur place et ils ont été présentés, avant-hier, devant la justice.

...et 27 kg de kif à Oran

Un véhicule bourré de 27 kg de résine de cannabis a été intercepté, il y a deux jours, à Oran par les éléments de la Police de la sûreté de wilaya. Les occupants du véhicule, deux trafiquants âgés de 21 et 59 ans, sont originaires de la wilaya de Tlemcen. L'interception du véhicule en question a été faite suite aux renseignements parvenus aux policiers, qui faisaient état de la présence d'une voiture touristique au bord de laquelle se trouvait une quantité de drogue. Partant de ces informations, les policiers se sont déployés dans la ville d'Oran à la recherche de l'engin précité. Ce n'est que vers les coups de 19h00 de la soirée d'avant-hier que le véhicule recherché a été aperçu par les policiers. Suite à la fouille, les éléments de la Sûreté d'Oran ont découvert la quantité de kif traité. Les deux mis en cause ont été présentés, hier, devant la justice.

S. A.

7ÈME ÉDITION DES COMMSMEA AWARDS 2012 Nedjma remporte le premier prix de la région Moyen-Orient et Afrique

La campagne « Mazal Wakfin » de Nedjma pour le Cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie a remporté le prix de la meilleure campagne marketing, lors de la 7ème édition des Comms Middle East and Africa Awards 2012, organisée dans la soirée du mardi 4 décembre 2012 à Dubaï (Emirats Arabes Unis). Ce concours international met en compétition les leaders régionaux et mondiaux du domaine des télécommunications et récompense chaque année les opérateurs et les personnalités ayant contribué par leurs innovations et leur engagement au développement du secteur des télécoms au Moyen-Orient et en Afrique.

Le jury des CommsMEA Awards composé d'éminentes personnalités du monde des télécoms et de la communication distingue la campagne de Nedjma « Mazal Wakfin » comme meilleure campagne marketing de l'année. Une belle reconnaissance pour cette campagne à forte valeur patriotique qui a célébré le cinquantième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie et qui a réuni de grandes stars de la chanson algérienne dont la regrettée Warda El Djazairia, le roi du Raï Khaled, Baaziz et Allaoua.

A cette occasion, le Directeur Général de Nedjma M. Joseph Ged a déclaré : « Nous



sommes honorés de recevoir ce prestigieux prix pour notre campagne « Mazal Wakfin » qui célèbre les cinquante ans de liberté, d'édification et de réalisations de l'Algérie et qui a connu un grand succès depuis son lancement en avril dernier. Cette distinction qui intervient en cette année du Cinquantenaire est aussi une reconnaissance à la regrettée Warda dont le dernier travail aura été d'adresser un message de paix, de solidarité et de fraternité aux Algériens. Je dédie ce trophée à l'Algérie dont l'avenir ne peut être que serein, prospère et toujours glorieux.»

Pour rappel, Nedjma a été distinguée à plusieurs reprises dans de grands événements et concours internationaux dans le domaine des télécommunications en remportant en 2011 le prix CommsMEA AWARDS de l'opérateur mobile d'Afrique de l'année, en décrochant quatre fois le prix du meilleur opérateur voix d'Afrique du Nord à l'AFRICA TELECOM PEOPLE AWARDS en 2007, 2009, 2011 et 2012 ainsi que le Premier prix dans la section « FILM » pour son spot « Khedra Algeria Dima » lors de la 6ème édition du MENA Cristal Festival organisé au Liban en 2011.

Plus d'informations sur les 7èmes CommsMEA AWARDS 2012 et les lauréats sont disponibles sur le site : www.commsmea.com

CRIME CRAPULEUX

Un jeune de 20 ans assassiné par six assaillants

Un horrible assassinat a été perpétré, il y a quatre jours de cela, dans la wilaya de Chlef, lorsqu'une jeune personne âgée de 20 ans a été lâchement assassinée par ses assaillants, au nombre de six. Ces derniers viennent d'être arrêtés par les éléments de la Police de la Sûreté de Chlef. L'affaire remonte au 27 novembre passé, vers les coups de 2h00, lorsque les policiers de Chlef avaient découvert le corps sans vie d'un jeune garçon âgé de 20 ans, portant plusieurs traces de violence au niveau du tho-

rax. L'enquête minutieuse menée par les investigateurs de la Sûreté de Chlef appuyés par les éléments de la police scientifique a permis l'identification et l'arrestation de six personnes, âgées entre 24 et 41 ans, impliquées dans ce meurtre. Ces dernières ont été présentées, avant-hier, devant le Procureur de la république près la Cour de Chlef pour association de malfaiteurs et homicide volontaire. Ils ont été tous placés sous mandat de dépôt en attendant leur jugement.

S. A.

VOL DE VOITURES

Huit personnes arrêtées à Ouargla



Les éléments de la Police de la Sûreté d'Ouargla ont démantelé un dangereux réseau de vol de véhicules, composé de huit individus dont la tranche d'âge varie entre 19 et 35 ans.

Selon le communiqué de la Cellule de Communication de la DGSN, le démantèlement de cette bande a été rendu possible grâce à des investigations menées par les enquêteurs de la Sûreté d'Ouargla suite aux vols récurrents des véhicules dans les quartiers de la ville d'Ouargla. Toutefois, les investigations approfondies des éléments de la Police ont permis l'identification de certains voleurs qui ont été interpellés. Trois véhicules volés auparavant ont été saisis suite à cette opération.

Les huit individus impliqués dans ces vols ont été présentés, avant-hier, devant le tribunal d'Ouargla qui a ordonné un mandat de dépôt à l'encontre de trois membres et la libération provisoire des autres individus, au nombre de cinq, conclut le communiqué.

S. A.